





# SOMMAIRE

<b>PRÉSENTATION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE.....</b>	<b>6</b>
<b>Fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse.....</b>	<b>7</b>
Le rôle et le fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse .....	7
<b>Composition du Conseil Parisien de la Jeunesse.....</b>	<b>9</b>
La désignation des nouveaux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse .....	9
<b>Promotion Sacha Guitry « Être parisien, ce n'est pas être né à Paris, c'est y renaitre ».....</b>	<b>10</b>
<b>Caractéristiques des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse.....</b>	<b>12</b>
Répartition par âge des membres de la promotion actuelle .....	12
Répartition par statut des membres de la promotion actuelle .....	12
Répartition des membres par origine géographique.....	13
Représentation des arrondissements parisiens.....	13
<b>LES TRAVAUX DE LA PROMOTION 2017/2018.....</b>	<b>16</b>
<b>Les temps forts du Conseil Parisien de la Jeunesse.....</b>	<b>17</b>
Communication devant le Conseil de Paris.....	17
Restitution des travaux sur les Jeux Olympiques et Paralympiques.....	17
Séminaire de rentrée .....	18
Les trois séances plénières .....	19
<b>Les consultations.....</b>	<b>21</b>
Plan Climat-Air-Énergie.....	21
Concertation 2024 pour Paris .....	22
<b>Les recommandations du Conseil Parisien de la Jeunesse .....</b>	<b>24</b>
Améliorations à apporter aux outils de participation citoyenne .....	24
Sensibilisation des Parisien·ne·s à la propreté et au tri .....	24
Modernisation de l'accueil et des services en bibliothèque.....	26
Appropriation du patrimoine par les Parisien·ne·s.....	27
Contribution à la 2 <sup>e</sup> Feuille de route du Plan économie Circulaire .....	28
<b>Le vœu du Conseil Parisien de la Jeunesse .....</b>	<b>30</b>
Vœu relatif à l'accès des jeunes au logement social .....	30
<b>LES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE.....</b>	<b>33</b>
<b>Représentations dans des comités et instances .....</b>	<b>34</b>
Comité jeunes et les actions de l'Anacej .....	34
Conseil d'administration de la Fondation Paris Habitat .....	34
Conseil des Générations Futures .....	35
Commissions d'attributions des aides « Quartiers Libres ».....	36
Commission Parisienne du Débat Public (CPDP).....	36
Comité scientifique du projet « INCLUDE » .....	37
Commission <i>ad hoc</i> du budget participatif du 19 <sup>e</sup> arrondissement .....	37
<b>Représentations du CPJ lors de rencontres et d'évènements .....</b>	<b>38</b>
Forum international des organisations de jeunesse à pékin .....	38
Journée des droits de l'Homme .....	38
57 <sup>e</sup> Comité de la gouvernance publique de l'OCDE.....	39
Visite d'étude dans le cadre du programme « Europe Goes Local ».....	40
Rencontre avec le Conseil des Jeunes de Blagnac (31).....	41

Rencontre d'une délégation d'étudiants américains.....	41
rencontre avec le Conseil des Jeunes de Fribourg (Suisse).....	42
Interventions dans le cadre de formations civiques et citoyennes .....	42
Atelier de réflexion sur le Pass Jeunes.....	43
Participation au Comité de suivi d'une étude de l'APUR sur les jeunes à Paris.....	43
Jury de l'appel à projets Talents 2024 .....	43
Jury du festival Expresso.....	43
Rencontre « Métrokawa » sur la place des jeunes dans le grand paris.....	44

## CALENDRIER DE TRAVAIL DE LA PROMOTION 2017-2018 ..... 46

## ANNEXES ..... 52

<b>Annexe 1 : Lettre de saisine de la Maire de Paris (décembre 2017) .....</b>	<b>53</b>
<b>Annexe 2 : Communication du CPJ devant le Conseil de Paris (septembre 2017).....</b>	<b>55</b>
<b>Annexe 3 : Avis du CPJ sur le projet de Plan Climat-Air-Énergie (février 2018).....</b>	<b>58</b>
<b>Annexe 4 : Lettre de réponse de Célia Blauel (mai 2018).....</b>	<b>61</b>
<b>Annexe 5 : Recommandations du CPJ pour l'amélioration des outils de participation citoyenne de la Ville de Paris (septembre 2017).....</b>	<b>63</b>
<b>Annexe 6 : Réponse de Pauline Véron (novembre 2017).....</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 7 : Recommandations du CPJ sur la propreté et le tri à Paris (janvier 2018).....</b>	<b>67</b>
<b>Annexe 8 : Réponse de Mao Péninou (avril 2018) .....</b>	<b>70</b>
<b>Annexe 9 : Recommandations du CPJ sur la modernisation des bibliothèques (juin 2018) .....</b>	<b>71</b>
<b>Annexe 10 : Réponse de Bruno Julliard (juin 2018).....</b>	<b>73</b>
<b>Annexe 11 : Recommandations du CPJ sur le patrimoine (juin 2018).....</b>	<b>74</b>
<b>Annexe 12 : Réponse de Véronique Levieux (août 2018).....</b>	<b>76</b>
<b>Annexe 13 : Recommandations du CPJ sur le Plan Économie Circulaire (juillet 2018) .....</b>	<b>78</b>
<b>Annexe 14 : Projet de vœu du CPJ relatif à l'accès des jeunes au logement social .....</b>	<b>81</b>
<b>Annexe 15 : Intervention de Mariana Diamantino De Souza Oliveira (avril 2018).....</b>	<b>83</b>



# PRÉSENTATION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE



# FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Créé en 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est une instance de démocratie participative qui permet aux jeunes Parisien·ne·s d'être associé·e·s à la définition et à la mise en œuvre des politiques municipales. Ses règles de fonctionnement ont été revues par le Conseil de Paris en 2009, 2012 et 2014.

## LE RÔLE ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Depuis la réforme de l'instance votée par le Conseil de Paris en septembre 2014 (2014 DJS 322), le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pour rôle :

- **d'associer les jeunes Parisien·ne·s à l'élaboration des politiques municipales ;**
- **d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisien·ne·s ;**
- **d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisien·ne·s vers l'autonomie.**

C'est dans ce cadre que les membres du CPJ reçoivent tous les ans une lettre de saisine de la Maire de Paris, **Anne HIDALGO** (annexe 1) qui fixe le cadre des travaux du CPJ en indiquant les sujets sur lesquels la collectivité souhaite recueillir l'avis et les propositions des membres du conseil.

Quatre formes différentes de saisine sont mises en œuvre :

- **l'association des membres du CPJ à des concertations** : le CPJ est invité à participer ou à désigner des représentants dans le cadre d'une concertation avec d'autres acteurs de la société civile parisienne ou de représentants des institutions ;
- **la formulation de propositions sur une question précise** : le CPJ est saisi pour apporter des idées nouvelles sur un sujet ou pour répondre à une problématique donnée. Il peut auditionner l'administration et les acteurs de la société civile et organiser des visites de terrain. Ce type de saisine donne lieu, à l'issue du travail du CPJ, à un « rapport » remis à la Maire de Paris ;
- **la consultation du CPJ sur un projet, de délibération notamment, porté par la collectivité.** Le projet est présenté au CPJ par l'adjoint·e à la Maire de Paris en charge du dossier. Le CPJ a la possibilité d'auditionner l'administration et les adjoint·e·s de la Maire de Paris. Ce type de saisine donne lieu à la rédaction d'un « avis » qui est présenté par deux membres du CPJ en commission du Conseil de Paris. L'avis est également annexé au projet de délibération au moment de son vote par l'assemblée parisienne ;
- **la désignation de représentants au sein d'instances ponctuelles ou permanentes.** Des membres du CPJ sont invités à participer à une instance de concertation ou à participer à un groupe de travail ou à une réunion.

En outre, l'année de travail du CPJ est rythmée par deux temps forts :

→ **une communication annuelle devant le Conseil de Paris** qui est l'occasion de présenter le rapport d'activité de l'instance, suivi d'un débat où tous les groupes politiques du Conseil de Paris prennent la parole ([annexe 2](#)).

→ **la possibilité, prévue par le règlement intérieur du Conseil de Paris, d'émettre une fois par an un vœu afin d'interpeller les élus.** Dans ce cadre, le vœu est présenté en séance du Conseil de Paris par l'Adjoint(e) à la Maire de Paris en charge de la jeunesse et soumis au vote de l'assemblée. Un projet de vœu a été adopté par les membres lors de la séance plénière du 16 juin 2018 et sera présenté au Conseil de Paris de novembre 2018 ([annexe 14](#)).

## COMPOSITION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est composé de 50 femmes et 50 hommes âgés de 15 à 30 ans qui habitent, étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris. Ses membres sont désignés, pour un mandat de deux ans non renouvelable.

### LA DÉSIGNATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse sont désignés sur la base du volontariat et sont départagés par un tirage au sort.

Ainsi, un appel à candidatures a été lancé en octobre 2017 et les jeunes Parisien-ne-s ont eu un mois pour présenter leur candidature. Cet appel a été largement relayé par voie d'affiches dans les équipements municipaux ainsi que sur les réseaux sociaux. 1002 candidatures, dont 429 femmes et 573 hommes, répondant aux critères d'âge et de lien avec Paris, ont été reçues par la Ville de Paris.

Le lundi 13 novembre 2017, un tirage au sort, réalisé par un huissier de justice, a été organisé en public dans l'auditorium de l'Hôtel de Ville afin de pourvoir au remplacement des membres ayant terminé leur mandat. 75 candidats, 39 femmes et 36 hommes ont été tirés au sort. Tout comme en 2016, la séance a été filmée et diffusée en direct sur la page Facebook du CPJ<sup>1</sup>.

D'une moyenne d'âge d'environ 24 ans, les membres de la promotion actuelle habitent pour 88 % à Paris. 22 % d'entre eux résident en banlieue mais étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris.

---

<sup>1</sup> <https://www.facebook.com/conseilparisiendela jeunesse/>

<sup>2</sup> Ce cahier est consultable sur : <https://www.paris.fr/actualites/futur-plan-climat-la-concertation-a->

## PROMOTION SACHA GUITRY

« ÊTRE PARISIEN, CE N'EST PAS ÊTRE NÉ À PARIS, C'EST Y RENAÎTRE »



La promotion Sacha Guitry - « Être parisien, ce n'est pas être né à Paris, c'est y renaître » lors de la séance plénière du 2 décembre 2017 aux côtés de Pauline VÉRON, adjointe à la Maire de Paris.

**M. CHARIF MOUSTOIFA DJAFFAR Abdillah**

Mounir, 31 ans, en recherche d'emploi

**M. ABDOU Mohamed**, 28 ans, étudiant\*

**Mme ACHIR Sheyma**, 17 ans, lycéenne

**Mme ALDRISSI Fatima**, 30 ans, salariée\*

**M. ANTINI Adélio**, 20 ans, étudiant

**M. BALDE Mamadou**, 27 ans, étudiant

**M. BANOUNI Mariam**, 21 ans, étudiante\*

**M. BAZZI Waël**, 21 ans, en recherche d'emploi\*

**Mme BELHADJ Sonia**, 23 ans, étudiante

**M. BEN MAIZ Amine**, 30 ans, salarié

**Mme BENDAHO Noura**, 23 ans, étudiante\*

**M. BERNARDELLI Antoine**, 22 ans, étudiant\*

**M. BILONG NGOUE Beauclair**, 28 ans, salarié,

**Mme BOUTAINA BOUCHAGOUR Kenza**, 20

ans,

étudiante

**Mme BOUF Ariane**, 25 ans, étudiante

**Mme BOULET Louise**, 23 ans, étudiante

**M. BOURGOIS Jean-Baptiste**, 28 ans, salarié

**M. BRANCALEONI Thomas**, 27 ans, salarié

**Mme CAMPEAN Paula**, 20 ans, étudiante

**M. CARACASSE Reynald**, 29 ans, salarié\*

**M. CARPANO Baptiste**, 28 ans, salarié

**Mme CARREZ Margot**, 22 ans, étudiante

**Mme CASTAGNE Sarah**, 27 ans, salariée

**M. CAUET Nicolas**, 30 ans, salarié\*

**M. CLEMENT Guillaume**, 24 ans, salarié

**Mme COULIBALY-SAMAKE Salama**, 20 ans, étudiante

**M. CREBESSEGUES Enzo**, 22 ans, étudiant

**M. DACHY Quentin**, 24 ans, étudiant

**M. DAHMANI Karim**, 23 ans, étudiant

**Mme DEFEVER Manon**, 23 ans,

chefe d'entreprise

**Mme DIAMANTINO DE SOUZA Oliveira**

Mariana, 29 ans, étudiante

**M. DJELLOULI Lorenzo**, 27 ans, salarié\*

**Mme DOUCOURE Seindé**, 20 ans, étudiante\*

**Mme DOUYERE Alexane**, 23 ans, étudiante  
**Mme DRABO Marthe**, 19 ans, étudiante  
**M. DREUMONT Valentin**, 21 ans, étudiant\*  
**Mme DURVILLE Justine**, 21 ans, étudiante  
**Mme EIZENBERG Anouk**, 27 ans, étudiante  
**M. EL HADDACHI Mohamed**, 28 ans, salarié  
**M. EL KADI Abdel**, 30 ans, en recherche d'emploi  
**Mme FALHUN Erell**, 20 ans, étudiante\*  
**Mme FERGUNIS Lila**, 24 ans, étudiante  
**M. FERRATY Anthony**, 20 ans, étudiant  
**M. FINGER Guillaume**, 28 ans, salarié  
**M. FITOUSSI Victor**, 29 ans, étudiant  
**Mme FRÉBAULT-MEJAAT Inès**, 18 ans, lycéenne\*  
**Mme GAY Elfie**, 18 ans, lycéenne\*  
**M. GIRY Florent**, 25 ans, étudiant\*  
**Mme GONZALEZ URBANO Raquel**, 23 ans, étudiante  
**M. GOUTIERS Baptiste**, 23 ans, étudiant\*  
**Mme HAUROO Chalina**, 24 ans, étudiante  
**M. HOROVITZ Marc**, 30 ans, salarié\*  
**M. HOUMAD Maroua**, 24 ans, étudiant  
**M. HUIN Rémi**, 28 ans, salarié\*  
**Mme IBALHAOUNE Yassamine**, 22 ans, étudiante  
**Mme CARLA Israel**, 16 ans, lycéenne  
**Mme JASPARD-PERES Delphine**, 19 ans, étudiante  
**Mme JELLITI Malika**, 29 ans, salariée  
**M. JOHNSON Pierre**, 26 ans, salarié  
**M. KERMEN Quentin**, 19 ans, lycéen  
**M. KUMIELAN Jérémy**, 29 ans, salarié  
**M. LAIZEAU Raphael**, 21 ans, étudiant  
**Mme LAYES Amina**, 30 ans, étudiante  
**M. LE CAM Elie**, 28 ans, salarié\*  
**M. LIBIER Clément**, 24 ans, étudiant

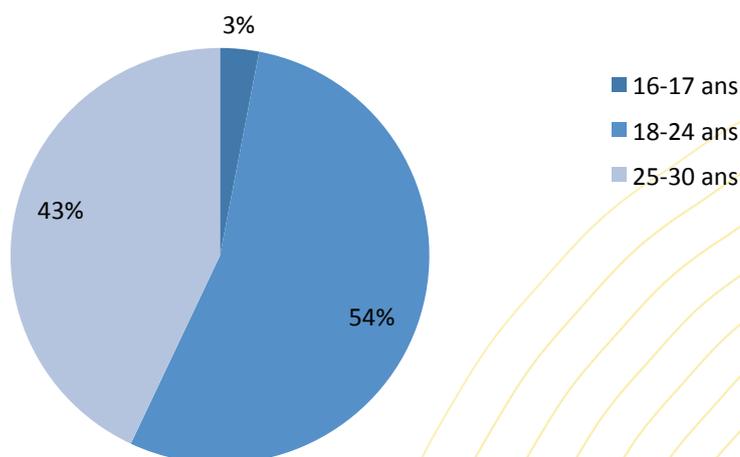
**Mme MAFFRE Juliette**, 27 ans, salariée  
**Mme MAHU-SIMON Alyzée**, 29 ans, salariée  
**M. MAKHLOUF Rayan**, 18 ans, étudiant  
**M. MARBACH Léon**, 21 ans, étudiant  
**M. MARLY Nicolas**, 24 ans, salarié  
**M. MESSEDA Yezid**, 18 ans, lycéen  
**M. MEYERFELD Noé**, 26 ans, étudiant  
**M. MILANG TSIMI Charles-Cédric**, 27 ans, salarié\*  
**Mme NKONDA CAMUS Manuella**, 21 ans, étudiante  
**Mme OMRI Anissa**, 27 ans, salariée  
**M. PATEL Nicolas**, 22 ans, étudiant  
**Mme PAYEN Claire**, 29 ans, salariée\*  
**M. PERCETTI Paul**, 21 ans, paris 14e, étudiant  
**M. PERICHON Sylvain**, 21 ans, étudiant  
**Mme PILLOTON Juliette**, 18 ans, lycéenne  
**M. PLAINE François**, 29 ans, salarié  
**M. ROUMEAU Mattéo**, 21 ans, étudiant  
**M. ROUSSEAU Constantin**, 23 ans, étudiant  
**Mme SADEGHI Katia**, 17 ans, lycéenne  
**Mme SANGARE Mélika**, 20 ans, étudiante  
**Mme SARI Myriam**, 21 ans, étudiante  
**Mme SCHWARTZ Myriam**, 26 ans, étudiante\*  
**Mme SOUCHET Amélie**, 20 ans, étudiante  
**Mme STEIBLEN Gabrielle**, 25 ans, salariée  
**Mme SYKES Aurélie**, 30 ans, salariée  
**Mme TEYCHENE Mathilde**, 25 ans, étudiante  
**Mme TOLBA Sihem**, 20 ans, étudiante  
**Mme TOUJAS Yseult**, 20 ans, étudiante  
**M. TREMBLAY Clément**, 26 ans, salarié  
**Mme TRILLES Sophie**, 30 ans, salariée  
**Mme VERJUS Victoria**, 24 ans, salariée  
**M. ZAMBELLI Federico**, 23 ans, étudiant  
**M. ZIZZO Carmelo**, 25 ans, étudiant\*  
**M. ZLIAA Bahaeddine**, 25 ans, étudiant  
**Mme ZRIBI Déborah**, 22 ans, étudiante

*\* Membres du CPJ ayant déjà effectué une année de mandat.*

## CARACTÉRISTIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Les caractéristiques présentées ci-dessous correspondent à une « photographie » du début du mandat 2017-2018 sur la base des données fournies par les membres du CPJ lors de leur candidature.

### RÉPARTITION PAR ÂGE DES MEMBRES DE LA PROMOTION ACTUELLE



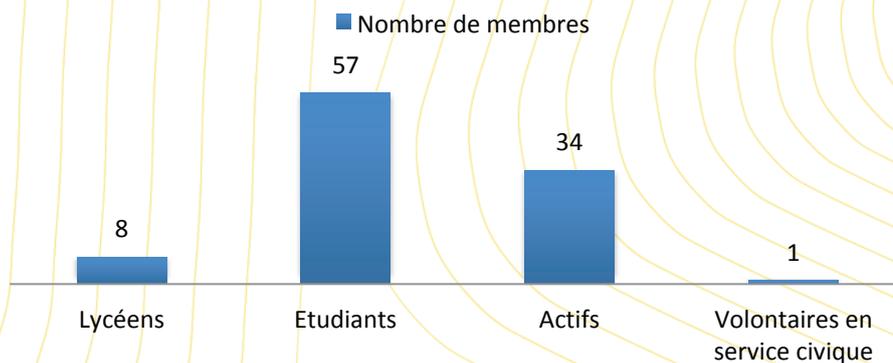
**La moyenne d'âge se situe autour de 24 ans.**

La catégorie des **18-24 ans** reste la catégorie la plus représentée parmi les membres du CPJ. Cette même part représentait 53% des effectifs de la promotion précédente.

La part de la catégorie des **25-30 ans** progresse de nouveau cette année tandis que **les moins de 18 ans** sont moins représentés. Le pourcentage de ces derniers était de 9% en 2016-2017 contre 3% pour la promotion actuelle.

### RÉPARTITION PAR STATUT DES MEMBRES DE LA PROMOTION ACTUELLE

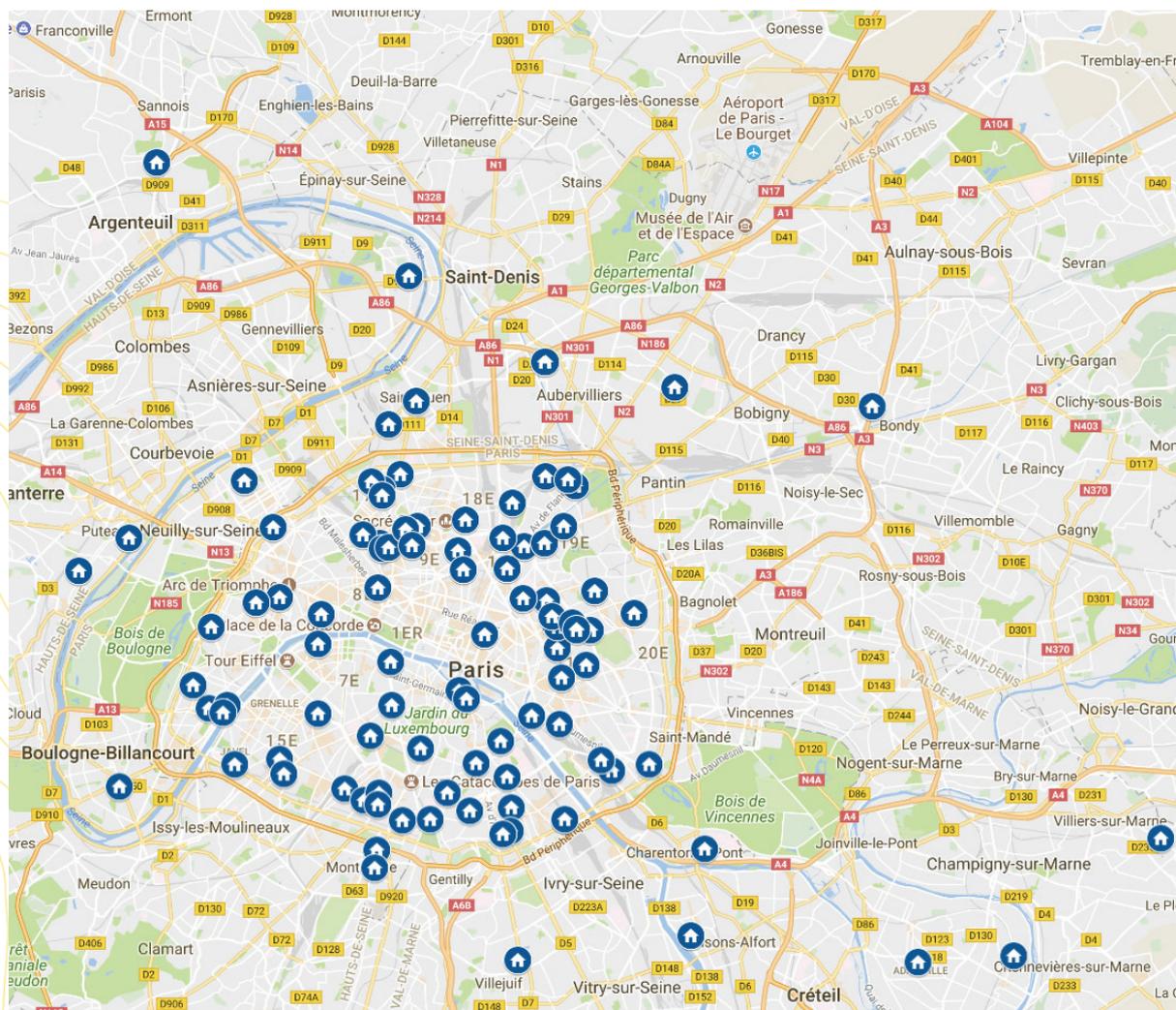
Le graphique présente le statut que les membres ont souhaité indiquer comme statut principal lors de leur candidature.



Comme les années précédentes, la part des jeunes scolarisés (lycéens et étudiants) reste la plus importante même si les jeunes actifs représentent un tiers des membres du CPJ.

## RÉPARTITION DES MEMBRES PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

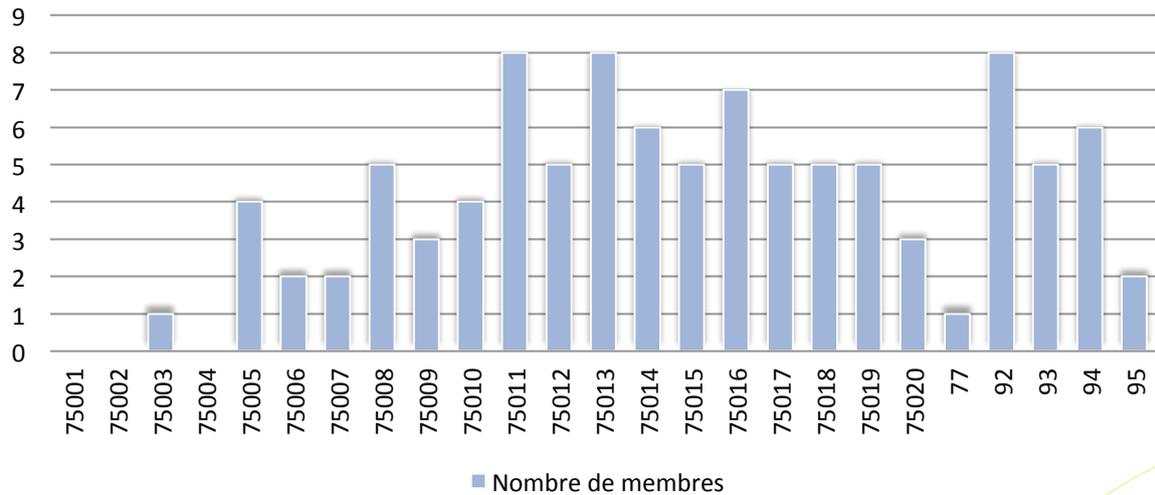
La carte ci-dessous a été réalisée à partir des adresses des domiciles indiqués par les candidats en début de mandat.



Deux membres du CPJ habitant en dehors de cette carte n'apparaissent pas.

## REPRÉSENTATION DES ARRONDISSEMENTS PARISIENS

Les arrondissements parisiens où résident le plus de membres du CPJ sont les 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements. À l'inverse, les arrondissements où résident le moins de membres du CPJ sont, à l'instar des années précédentes, ceux du centre de Paris (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) ce qui est relativement conforme à la fois à la proportion de jeunes candidats issus de ces arrondissements et à la socio démographie de la population parisienne.



La part de membre ayant indiqué une adresse en dehors de Paris est de 22%. Tous les départements franciliens sont ainsi représentés à l'exception des Yvelines et de l'Essonne.

Il convient toutefois de rappeler que les membres du CPJ ne représentent pas la ville ou l'arrondissement dans lequel ils résident car leur expérience s'inscrit dans un territoire plus large dans lequel ils travaillent, étudient ou ont des activités sociales.





# LES TEMPS FORTS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

## COMMUNICATION DEVANT LE CONSEIL DE PARIS

Lors de la séance du 26 septembre 2017 du Conseil de Paris, deux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, **Reynald CARACASSE** et **Inès FREBAULT-MEJAAT**, se sont exprimés en tribune devant la Maire de Paris et les élus parisiens.

Ils ont rappelé en propos liminaire de leur intervention que le nom de la promotion 2016-2017 du CPJ, « Victor Hugo - *Vouloir toujours, c'est le fait de Paris* », a été choisi afin de marquer le caractère volontariste et résilient de la collectivité parisienne.

Les membres ont présenté le bilan de leur promotion et notamment les travaux auxquels ils ont contribué tels qu'une réflexion sur les modalités de transmission de la mémoire, la concertation sur le projet de Plan Climat-Air-Énergie parisien ou encore une rencontre métropolitaine organisée dans le cadre de la candidature de Paris à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Enfin, cette communication fut l'occasion pour les membres d'affirmer leur volonté de poursuivre dans la durée leur travail sur les thématiques dont ils sont saisis, notamment en lien avec les Jeux Olympiques, mais également de développer les rencontres avec d'autres instances de jeunes au plan national, européen ou international.

## RESTITUTION DES TRAVAUX SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Dans le cadre de la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et en résonance avec la volonté des membres du CPJ de dépasser, dans le cadre de leurs réflexions, les limites géographiques de la Ville, un travail a été engagé avec des jeunes issus de six communes de Seine-Saint-Denis autour des questions liées à l'appropriation de cet événement par la jeunesse de ces territoires. À l'issue de plusieurs sessions de travail, les 40 jeunes participants ont produits 24 mesures à mettre en œuvre en amont, pendant et en aval des Jeux (cf. ci-dessous).

Le 1<sup>er</sup> février 2018, plusieurs de ces jeunes ont eu l'occasion de rencontrer **Anne HIDALGO**, Maire de Paris, et **Stéphane TROUSSEL**, Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, en présence de **Pauline VÉRON** et **Jean-François MARTINS**, adjoints à la Maire, afin de leur présenter ces mesures.



Le document « *La jeunesse en Jeux pour Paris 2024* » contenant les 24 propositions formulées par les jeunes de Paris et de six communes de Seine-Saint-Denis est disponible en ligne sur [www.paris.fr/cpj](http://www.paris.fr/cpj).



Rencontre entre les jeunes, la Maire de Paris et le Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.

## SÉMINAIRE DE RENTRÉE

Les 2 et 3 décembre 2017, les membres du CPJ, anciens et nouveaux, étaient réunis au Centre International de Séjour de Paris Maurice Ravel (12<sup>e</sup>).

Après un mot de bienvenue par **Michel LE ROY**, adjoint à la cheffe de la Mission Jeunesse et Citoyenneté de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), les nouveaux membres du CPJ ont d'abord suivi un temps de formation, avec une présentation du fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse par **Yannick FURGAL** et **Cécile DELEMARRE**, animateurs du Conseil Parisien de la Jeunesse. Puis le fonctionnement de la Ville de Paris et de son budget leur a été présenté par **Jérôme COTILLON**, Directeur Général des Services de la Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement.

Ils ont eu l'occasion au cours de ce week-end de rencontrer **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative, la jeunesse et Présidente du Conseil Parisien de la Jeunesse lors d'une séance plénière à l'Hôtel de Ville dans la salle du Conseil de Paris (*cf. infra*).

Lors de ce séminaire, les membres du CPJ ont appris à se connaître et commencé à réfléchir à la poursuite de certains travaux initiés par la promotion précédente, sur le logement des jeunes notamment.

Enfin, pour la troisième fois, les membres ont eu la possibilité de choisir un nom pour leur promotion qu'ils ont décidé d'appeler « **Promotion Sacha Guitry - Être parisien, ce n'est pas être né à Paris, c'est y renaitre** ».

Une « séance de rattrapage » a été organisée le 13 décembre 2017, pour les nouveaux membres qui n'avaient pas pu assister au séminaire du CPJ. Douze membres ont pu ainsi avoir une présentation du fonctionnement du CPJ par l'équipe d'animation de la DJS.

## LES TROIS SÉANCES PLÉNIÈRES

Les membres du CPJ se sont réunis en formation plénière trois fois au cours de l'année, en décembre 2017, janvier 2018 et juin 2018.

La première séance plénière de l'année a eu lieu dans le cadre du séminaire de rentrée du CPJ, le samedi 2 décembre 2017, sous la présidence de **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire de Paris et présidente de l'instance. À cette occasion, les membres ont eu l'occasion d'échanger avec plusieurs élus : **Bruno JULLIARD**, Premier adjoint à la Maire de Paris chargé de la culture et des relations avec les arrondissements, et **Véronique LEVIEUX**, Adjointe à la Maire de Paris chargée du patrimoine. Les élus ont ainsi pu évoquer les sujets sur lesquels ils souhaitent saisir les membres de la nouvelle promotion du CPJ.



Séance plénière du CPJ du 2 décembre 2017 dans la salle du Conseil de Paris présidée par Pauline VÉRON, adjointe à la Maire.

Une séance technique, en dehors de la présence d'élus, animée par l'administration a eu lieu le 13 janvier 2018 dans l'auditorium de l'Hôtel de Ville. Elle a été l'occasion pour les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse de prendre connaissance de la lettre de saisine ([annexe 1](#)) qui leur a été adressée par la Maire de Paris. En deuxième partie de réunion, une présentation du Conseil de Paris et de son fonctionnement a été réalisée par la Mission Jeunesse et Citoyenneté de la DJS répondant ainsi à une demande formulée par plusieurs membres lors du séminaire de rentrée.

Une troisième séance plénière du CPJ a enfin eu lieu le 16 juin 2018, dans la salle du Conseil de Paris de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **Pauline VÉRON**, avec la participation de trois adjoints à la Maire de Paris : **Hermano SANCHES RUIVO**, Conseiller délégué auprès de l'adjoint chargé des

relations internationales, chargé des questions relatives à l'Europe, est venu évoquer l'Europe dans la perspective d'un futur travail à venir avec les membres en 2019, année d'élections européennes ; **Frédéric HOCQUARD**, Adjoint chargé de la vie nocturne et de l'économie culturelle, et **Hélène BIDARD**, Adjointe chargée de toutes les questions relatives à l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et des droits humains, sont venus évoquer le travail à mener par le CPJ sur l'égal accès à la vie nocturne et les discriminations dans les établissements de nuit.

Enfin, la séance a été l'occasion de présenter l'organisation du 12<sup>e</sup> Congrès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) qui sera accueilli par la Ville de Paris du 26 au 28 octobre 2018 et dans l'organisation duquel le CPJ tiendra une place importante. **Marie-Pierre PERNETTE**, Déléguée générale adjointe de l'Anacej a présenté les objectifs et le format de cette manifestation.

# LES CONSULTATIONS

## PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité à travailler en deux temps sur l'élaboration du nouveau Plan Climat-Air-Énergie de la Ville de Paris.

Dans un premier temps, la promotion Victor Hugo (2016-2017) a contribué à la concertation qui s'est déroulée de février à avril 2017. Les recommandations du CPJ ont été publiées dans le cahier de restitution de la concertation<sup>2</sup>.

Les membres ont ensuite été invités à la conférence « *Vivre neutre en carbone, ensemble pour le climat !* » du jeudi 12 octobre 2017. **Mariam BANOUNI** a notamment été invitée à participer à une table-ronde sur les orientations du nouveau Plan Climat-Air-Énergie pour présenter les propositions du CPJ.

Dans un second temps, la promotion Sacha Guitry (2017-2018) a été invitée à émettre un avis sur le projet de Plan Climat-Air-Énergie. Les membres ont pu lire et analyser le projet puis deux séances de travail ont été organisées les jeudi 25 janvier et mardi 6 février 2018 afin de produire l'avis du CPJ ([annexe 3](#)).

Dans celui-ci, les membres du CPJ ont exprimé leurs attentes très fortes vis-à-vis de la stratégie adoptée par la Ville de Paris. Ils ont ainsi réagi aux grands axes du Plan et proposé un certain nombre de recommandations en fonction des différentes thématiques évoquées :

→ En matière d'énergie, le CPJ a tenu à valoriser les mesures du Plan permettant de **diversifier les modes de production d'énergie** mais aussi de **maîtriser la consommation** par la création d'aides comme des chèques énergie ou bien la mise en place d'un « Plan Lumière » qui serait un levier essentiel dans la réduction de la consommation d'énergie.

→ En matière de mobilité, **le CPJ a exprimé quelques réserves concernant la faisabilité d'une dédieselisation totale du parc automobile à l'horizon de 2030 mais a affirmé être favorable à la poursuite de cet objectif**. Il a notamment mis en avant l'importance de poursuivre les efforts en matière d'offres alternatives à la voiture et de **lancer une étude sur la gratuité des transports**.

→ En matière d'éco-rénovation, les membres ont souligné particulièrement les **mesures visant à lutter contre la précarité énergétique** et l'importance de fournir à la Ville de Paris les outils juridiques nécessaires à la **mise en application des dispositions relatives aux performances énergétiques et environnementales du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui manque aujourd'hui de contrôle et de moyens de sanctions.

→ Enfin, en matière d'alimentation et de réduction des déchets, les membres du CPJ ont pu rappeler les propositions formulées lors de leur travail sur la propreté et le tri afin de **responsabiliser les Parisien·ne·s en agissant sur leurs comportements et leurs modes de consommation**.

---

<sup>2</sup> Ce cahier est consultable sur : <https://www.paris.fr/actualites/futur-plan-climat-la-concertation-a-porte-ses-fruits-4703>

**Claire PAYEN** et **Jérémy KUMIELAN** ont eu l'occasion de présenter aux élus parisiens cet avis en 3<sup>e</sup> commission de Conseil de Paris le lundi 12 mars 2018. Un courrier de **Célia BLAUDEL** du 28 mai 2018 a été transmis aux membres en réponse à leur avis (annexe 4).



Séance de travail sur le Plan Climat-Air-Énergie à la Maison des Acteurs du Paris Durable (4<sup>e</sup>)

## CONCERTATION 2024 POUR PARIS

Le jeudi 5 juillet, les membres du CPJ ont participé à une visite, en compagnie de membres du Conseil des Générations Futures, de la Halle Civique de Belleville (20<sup>e</sup>), nouveau tiers-lieu de la Ville de Paris consacrée à l'innovation démocratique.

La visite a été suivie d'un temps de travail commun organisé par le pôle Héritage, Attractivité et Relations Internationales de la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette séance de travail s'est articulée autour de trois sujets de réflexion concernant l'héritage des Jeux Olympiques à Paris avec la question de l'inclusion par l'économie, celle du vivre-ensemble et celle du handicap.



**Atelier de travail entre des représentants du Conseil des Générations Futures et le CPJ à Halle Civique en présence de Pauline VÉRON.**

# LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

## AMÉLIORATIONS À APPORTER AUX OUTILS DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité par la Maire de Paris à réfléchir « *aux démarches à mettre en œuvre pour que les Parisien-ne-s, et notamment les jeunes, se saisissent davantage des outils de participation citoyenne mis en place par la Ville de Paris* ».

Des rencontres ont été organisées au cours des mois de mai et juin 2017 avec **Pauline VÉRON** et le Service de la Participation Citoyenne de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT) de la Ville de Paris.

Des recommandations pour améliorer les services de la carte citoyenne ont été remises à **Pauline VÉRON** le 15 septembre 2017 ([annexe 5](#)). Les membres du CPJ ont proposé notamment :

- **L'élargissement des critères d'obtention de la carte** afin de permettre à l'ensemble des citoyens impliqués dans la vie parisienne d'y avoir accès.
- **La multiplication d'évènements permettant aux détenteurs de la carte de se rencontrer** mais également de pouvoir échanger plus souvent avec les élus parisiens.
- **L'organisation de cérémonies de remises de carte dans les mairies d'arrondissement** en présence d'élus pour les adultes et dans les écoles pour les enfants.

Un courrier réponse de **Pauline VÉRON** a été transmis aux membres en réponse à leurs propositions le 30 novembre 2017 ([annexe 6](#)).

## SENSIBILISATION DES PARISIEN-NE-S À LA PROPRETÉ ET AU TRI

Dans le cadre de son programme de travail, le Conseil Parisien de la Jeunesse a initié en début d'année 2018 une réflexion sur la mobilisation des jeunes Parisien-ne-s sur les enjeux liés au respect de l'espace public et au civisme en matière de propreté. Ce travail portait notamment sur la question du tri et du réemploi des déchets.

Une rencontre avec la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) a eu lieu le 26 septembre 2017 ainsi qu'une rencontre avec **Mao PENINO**, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Propreté le 4 octobre 2017, avant le renouvellement du CPJ.

Des visites ont été organisées sur l'un des sites du Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères (SYCTOM) le 19 décembre 2017 à Issy-les-Moulineaux (92) puis dans un atelier engins et dans les locaux de la « fonctionnelle » de la DPE le 20<sup>e</sup> arrondissement le 9 janvier 2018. Un atelier d'écriture a conclu cette séquence le 16 janvier 2018 et a abouti à la remise d'une note de propositions aux élus ([annexe 7](#)).

Le CPJ a alors proposé que la Ville de Paris expérimente une communication moins institutionnelle, au discours positif et décalé, pour sensibiliser les Parisien-ne-s ainsi que l'implantation de mobiliers urbains innovants dans les lieux publics les plus fréquentés :

- Il a ainsi été proposé d'**adopter l'approche émergente des nudges** dont l'objectif est de capter l'attention du public et de faire évoluer son comportement de manière ludique et

incitative en disposant sur l'espace public des cendriers de sondage ou des « poubelles ludiques ».

→ D'autres propositions ciblaient le jeune public par exemple **en proposant aux écoles de parrainer des arbres à proximité de leur établissement.**

→ Le CPJ proposait également de **s'appuyer sur les collectifs citoyens et structures agissant dans la défense de l'environnement en milieu urbain.** Les membres ont tenu à saluer des opérations comme « Paris fais toi belle » et ont proposé qu'elles soient organisées plus fréquemment.

Le CPJ a constaté que différentes initiatives allant dans le sens de ses propositions ont été mises en œuvre par la Ville cet été.

**Sylvain PERICHON** et **Myriam SCHWARTZ** ont eu l'occasion de présenter deux fois les propositions du CPJ : tout d'abord le 29 janvier 2018 devant la 3<sup>e</sup> commission du Conseil de Paris, puis le 5 février 2018 devant les élus parisiens lors du Conseil de Paris en intervenant aux côtés d'**Anne HIDALGO**, Maire de Paris, lors d'une séance spéciale sur cette thématique.

Un courrier de réponse de **Mao PENINO** a été adressé au CPJ le 4 avril 2018 ([annexe 8](#)).



Visite et rencontre avec des agents municipaux dans un atelier engins de la Direction de la Propreté et de l'Eau dans le 20<sup>e</sup>.



Visite du SYCTOM à Issy-les-Moulineaux (92).

## MODERNISATION DE L'ACCUEIL ET DES SERVICES EN BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été associé au projet de la municipalité de modernisation et de développement du réseau des bibliothèques municipales. La saisine portait plus spécifiquement sur « *l'accueil réservé aux adolescents et aux jeunes adultes, l'intégration des technologies et des usages numériques et les services disponibles dans les bibliothèques [...] pour inventer les "bibliothèques de demain" dans le cadre de rénovations à venir* ».

**Bruno JULLIARD**, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de la culture a présenté les enjeux de ce sujet lors de la séance plénière du CPJ du samedi 2 décembre 2017. Les bibliothèques sont l'un des types d'équipements du service public les plus fréquentés et portent l'enjeu de l'accès à la lecture et à la culture. Si la fréquentation des usagers est en hausse, celle du public « jeune » est encore trop faible.

Les membres ont ensuite discuté de ces enjeux avec la Direction des Affaires Culturelles (DAC) le 30 janvier 2018 puis effectué trois visites de terrain dans des bibliothèques parisiennes : le 3 février à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris (4<sup>e</sup>), le 10 février à la Médiathèque de la Canopée des Halles (1<sup>er</sup>) et le 17 février à la bibliothèque Assia Djebar (20<sup>e</sup>). Pour compléter leur connaissance des services proposés par ces équipements, ils ont rencontré des volontaires en service civique en bibliothèque qui accomplissent une mission de portage de livres au domicile des personnes à mobilité réduite ou isolées.

Un premier atelier d'écriture a été organisé le 27 mars 2018 afin de préparer une rencontre avec un membre du cabinet de **Bruno JULLIARD** le 5 avril pour discuter des observations du CPJ.

À l'issue de ces échanges, deux séances de travail ont permis de recueillir et affiner les propositions des membres du CPJ, les 11 et 24 avril 2018, et ont donné lieu à la rédaction d'une note de propositions remise aux élus ([annexe 9](#)).

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a exprimé son souhait que les Parisien-ne-s puissent s'approprier davantage les bibliothèques et y être des acteurs plus que des consommateurs. Il a défendu une

vision des bibliothèques comme lieux de partage des savoirs, d'émancipation et de développement de l'esprit critique pouvant contribuer au développement de nouveaux usages et de nouvelles pratiques par les citoyens.

Un ensemble de mesures concrètes ont été proposées tels que :

→ **Rapprocher les bibliothèques des Espaces Publics Numériques et des tiers-lieux** dont les modèles proposent également une circulation des savoirs et cherchent à faciliter les rencontres entre les usagers. Il s'agit ainsi de donner la possibilité à ces derniers de proposer des formations et de partager leurs compétences professionnelles.

→ **Organiser des événements dans et en dehors des bibliothèques**, d'utiliser ces équipements dans le cadre de grands événements parisiens comme la Nuit Blanche.

→ **Poursuivre la mutation numérique des bibliothèques** pour correspondre aux nouveaux usages, notamment des jeunes. Celles-ci devraient jouer un rôle d'accompagnement de ces mutations qui influencent le rapport des citoyens au livre et à la lecture.

Un courrier de réponse de **Bruno JULLIARD** a été transmis aux membres le 5 juin 2018 (annexe 10).



Visite de la médiathèque de la Canopée des Halles (1<sup>er</sup>)

## APPROPRIATION DU PATRIMOINE PAR LES PARISIEN·NE·S

**Véronique LEVIEUX**, Adjointe à la Maire de Paris chargée du Patrimoine a souhaité avoir le regard du CPJ sur le patrimoine aujourd'hui ainsi que ses recommandations pour l'organisation des Journées du Patrimoine.

**Véronique LEVIEUX** est venue à la rencontre des membres du CPJ lors de la séance plénière d'installation du samedi 2 décembre 2017 et a eu l'occasion d'ouvrir la discussion sur ce travail à venir puis elle a rencontré une seconde fois les membres de l'instance le jeudi 17 mai 2018.

Une rencontre avec la Sous-direction du Patrimoine et de l'Histoire de la Direction des Affaires Culturelles (DAC) le mardi 15 mai 2018 a permis au CPJ de mieux comprendre les enjeux du patrimoine parisien. En effet, chargée de l'entretien et de la gestion de plus de 2000 bâtiments, dont les édifices culturels construits avant 1905, la Ville de Paris poursuit l'objectif de relancer une nouvelle dynamique autour de ce patrimoine encore trop méconnu de la population. À cela s'ajoute le besoin d'une valorisation particulière des lieux reconnus « Patrimoine mondial de l'Humanité » par l'UNESCO.

Suite à l'atelier d'écriture du 7 juin 2018, les membres du CPJ ont émis des propositions allant dans le sens d'une meilleure appropriation du patrimoine par les Parisien-ne-s. Ils ont notamment suggéré que la Ville puisse avoir recours à plusieurs formes de médiation culturelle et qu'un travail soit engagé sur les informations culturelles disponibles dans l'espace public afin que celles-ci soient plus visibles des passants ([annexe 11](#)), ainsi :

→ **Ces nouvelles formes de médiation pourraient faire appel à d'autres disciplines culturelles et artistiques**, telles que le spectacle vivant, ainsi qu'à des pratiques innovantes sur le plan technologique et ludique. Il s'agirait d'organiser des représentations artistiques dans les différents lieux patrimoniaux ou bien de généraliser des manifestations événementielles, nocturnes notamment, sur le modèle des *escapes games* et des *murders parties* qui permettent d'aborder la question du patrimoine de manière ludique et de toucher les jeunes.

→ **La valorisation du patrimoine pourrait également passer par des outils numériques mis à la disposition des habitants** en utilisant davantage les dispositifs de la réalité augmentée permettant de reconstituer ou de visualiser un lieu à différentes époques historiques ou en développant une application qui proposerait des itinéraires culturels dans la ville sur le modèle des applications de randonnées.

## **CONTRIBUTION À LA 2<sup>E</sup> FEUILLE DE ROUTE DU PLAN ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Prévu dans la lettre de saisine 2017-2018, ce travail du Conseil Parisien de la Jeunesse s'inscrit dans la 2e feuille de route du Plan Économie Circulaire qui sera constituée d'une dizaine de mesures qui seront adoptées au Conseil de Paris en fin d'année 2018 et mises en œuvre en 2019.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont rencontré l'Agence d'Écologie Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement le 24 mai 2018 pour une présentation générale du Plan de la Ville de Paris adopté en juillet 2017. Puis ils ont rencontré le 30 mai 2018 **Marie-Pierre MARTINET**, Directrice de cabinet d'**Antoinette GUHL**, Adjointe à la Maire en charge de l'ESS et de l'économie circulaire, pour une présentation des enjeux de l'économie circulaire à Paris.

Les membres du CPJ ont été invités à émettre un ensemble de recommandations qui pourront être inscrites dans la 2<sup>e</sup> feuille de route en partageant leur vision et leur compréhension des enjeux de

l'économie circulaire ainsi qu'en proposant des mesures de sensibilisation du grand public notamment sur les habitudes de consommation actuelles, en particulier celles liées au plastique.

Trois visites de terrain ont été organisées : le 20 juin pour une rencontre avec le Réseau Francilien du Réemploi dans les locaux de la Petite Rockette, ressourcerie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, suivie le 25 juin d'une visite des locaux de la Ressourcerie du Spectacle ainsi que des Canaux, maison des initiatives solidaires et innovantes, le 29 juin 2018.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse se sont réunis en atelier d'écriture le 26 juin et ont proposés plusieurs actions à mettre en place à l'intention de l'administration parisienne, des acteurs du réemploi ainsi que des Parisien-ne-s (annexe 13). Les membres du CPJ ont exprimé leur adhésion au principe d'administration exemplaire et proposé un certain nombre de mesures qui pourraient être expérimentées par l'administration parisienne en matière d'achats responsables et d'évènements « zéro déchets ». Il a notamment été suggéré que les grands évènements comme les Jeux Olympiques et Paralympiques pourraient être pensé comme une « vitrine de l'économie circulaire ».

Les services aux Parisien-ne-s pourraient également être améliorés comme :

- **Le ramassage des encombrants qui pourraient travailler plus étroitement avec les ressourceries** afin de faciliter le réemploi.
- **L'information mise à disposition des citoyens** avec la mise en place d'une cartographie plus interactive présentant les solutions alternatives existantes de gestion des déchets.
- **Les formations citoyennes adaptées aux différents publics** avec, par exemple, la mise en place d'une formation-action, sur le modèle des « Défis des Familles à Énergie Positive » portés par l'Agence Parisienne du Climat, qui proposerait aux participants de ne pas générer de déchet durant une certaine période.

**Antoinette GUHL** a rencontré le 9 juillet les membres du CPJ pour échanger directement avec eux sur leurs propositions.



Présentation du plan de la Ville pour l'économie circulaire dans les locaux de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.

# LE VŒU DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

## VŒU RELATIF À L'ACCÈS DES JEUNES AU LOGEMENT SOCIAL

Depuis 2014, le règlement du Conseil de Paris prévoit qu'une fois par an (article 14), le Conseil Parisien de la Jeunesse a la possibilité de proposer le vote d'un vœu sur le sujet de son choix. Ce vœu est présenté en séance par l'adjointe à la Maire de Paris chargée de la jeunesse.

À la suite d'un sondage commandé à l'IFOP, et réalisé en décembre 2015 auprès d'un échantillon représentatif de jeunes Parisien-ne-s âgés de 15 à 30 ans, sur les attentes des jeunes vis-à-vis des pouvoirs publics, trois thématiques sont ressorties en tête : la santé, l'emploi et le logement.

Après avoir auditionné en séance plénière du 16 juin 2016 les trois adjoints à la Maire de Paris en charge de ces thématiques (**Bernard JOMIER** pour la santé, **Ian BROSSAT** pour le logement et **Pauline VÉRON** pour l'emploi), les membres du CPJ ont choisi de travailler sur la problématique de l'accès au logement pour les jeunes, actifs notamment.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des acteurs spécialistes de la question, d'octobre 2016 à janvier 2017 : le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Paris (CLLAJ), l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) et Particulier à Particulier (PAP). Une rencontre a également été organisée avec le cabinet de **Ian BROSSAT** le 27 octobre 2017.

Ces rencontres avaient pour objectif d'aider les membres à affiner la problématique de leur vœu. Ce travail a été prolongé afin de permettre à la nouvelle promotion du CPJ de s'approprier la thématique. Pour cela, deux réunions de travail ont été organisées le 21 mars et le 3 avril 2018. La décision des membres de la nouvelle promotion a alors été d'orienter ce travail vers l'accès des jeunes au logement social.

Une rencontre avec la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH), le 23 mai 2018, a permis aux membres du CPJ d'affiner le contenu du vœu et de mieux prendre en compte les compétences de la Ville sur un tel sujet. Ils ont eu l'occasion d'échanger à nouveau avec **Ian BROSSAT** le 29 mai 2018.

Un projet de vœu a été rédigé lors d'une ultime réunion de travail le 12 juin 2018 puis a été discuté et amendé en séance plénière le samedi 16 juin 2018 ([annexe 14](#)).

Pour la première fois, l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris a été invité à rencontrer les membres du CPJ pour échanger sur ce projet de vœu. Cette rencontre aura lieu le 13 septembre 2018. Le vœu du CPJ devrait être soumis au vote du Conseil de Paris lors de la séance de novembre 2018.



Rencontre avec Ian BROSSAT et son cabinet dans le cadre du travail sur le projet de vœu sur l'accès des jeunes au logement social.



# LES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE



Dans le cadre de la lettre de saisine adressée par la Maire de Paris ou au gré de l'actualité municipale, des membres du CPJ sont invités à participer à un certain nombre d'instances ou d'événements.

## REPRÉSENTATIONS DANS DES COMITÉS ET INSTANCES

### COMITÉ JEUNES ET LES ACTIONS DE L'ANACEJ

#### ► Le Comité Jeunes de l'Anacej

Depuis 2001, la Ville de Paris est adhérente et administratrice de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) constituée de collectivités territoriales et de mouvements d'éducation populaire. Afin d'associer les membres des conseils qu'elle fédère à la gouvernance de l'association, celle-ci a mis en place un « Comité Jeunes ».

Les collectivités adhérentes ont ainsi la possibilité de proposer la candidature de représentants de leur conseil de jeunes au sein de ce comité.

**Valentin DREUMONT** et **Inès FREBAULT-MEJAAT** ont été désignés en 2016 comme représentants du CPJ au sein du Comité Jeunes de l'Anacej pour un mandat de deux ans.

**Inès FREBAULT-MEJAAT** a également été élue au sein du Comité Jeunes pour siéger au conseil d'administration de l'Anacej le 28 janvier 2018.

#### ► L'Assemblée Générale de l'Anacej

Trois membres du CPJ (**Seindé DOUCOURE**, **Jérémy KUMIELAN** et **Bahaeddine ZLIAA**) ont participé les 5 et 6 juin 2018 à Avignon à l'Assemblée Générale de l'Anacej, à la remise des « Prix Anacej des jeunes citoyens » et à la 13<sup>e</sup> Rencontre nationale des élus et acteurs des politiques de jeunesse qui avait cette année pour thème « Favoriser l'accès à la Culture pour les moins de 30 ans ».

Cette Assemblée Générale était particulièrement importante pour la Ville de Paris cette année puisqu'elle renouvelait son mandat au sein du conseil d'administration de l'association. A l'issue du vote, la Ville de Paris a ainsi été réélue pour un mandat de 3 ans.

#### ► Accueil du 12<sup>e</sup> congrès de l'Anacej

La Ville de Paris accueillera du 26 au 28 octobre 2018 la 12<sup>e</sup> édition du congrès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej). Cet événement, qui a lieu tous les 2 ans, réunit environ 800 participants, dont de nombreuses délégations d'enfants et de jeunes âgés de 9 à 30 ans. Cette 12<sup>e</sup> édition aura pour thème « Trouver sa place, avec ses différences, sur tous les territoires ».

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est impliqué à différentes étapes de la préparation de cet événement. Ainsi **Bahaeddine ZLIAA** et **Amina LAYES** ont participé le 13 mars et le 11 juin 2018 à deux réunions de travail avec l'Anacej pour penser et écrire les défis qui serviront de trame aux travaux des congressistes. Un week-end de travail réunira également les membres du Comité Jeunes et du Conseil Parisien de la Jeunesse en septembre pour organiser la répartition des tâches de chacun pendant le Congrès.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION PARIS HABITAT

**Marc HOROVITZ** représente le CPJ au sein du conseil d'administration de la Fondation. L'objectif de celle-ci est de soutenir les actions et projets associatifs favorisant la réussite des jeunes de 11 à 25

ans et le vivre ensemble dans les quartiers où les membres fondateurs de la Fondation (Paris Habitat, Aximo et Habitation Confortable) disposent d'un patrimoine (Paris et banlieue). Ces actions contribuent à améliorer le cadre de vie des quartiers dans lesquels les membres fondateurs de la Fondation sont présents.

Pour l'année 2017, le budget prévisionnel a été d'environ 1,1 million d'euros pour les projets à destination de la jeunesse. 108 projets ont été proposés pour un soutien de la Fondation. 86 projets ont été financés, pour un montant de près de 890 000 €, auprès de 53 associations différentes dont 7 clubs de prévention spécialisée. 12 comités d'engagement se sont tenus en 2017, dont 7 comités par voie électronique. Depuis la création de la fondation en février 2016, 248 projets ont été proposés, 199 ont été soutenus auprès de 104 associations différentes. Plus de 1,5 millions d'euros ont été attribués et plus de 17 000 jeunes ont participé à l'un des projets soutenus.

La majorité du financement (521 000€) concerne les chantiers éducatifs, outil de remobilisation pour les jeunes de 16 à 25 ans en situation de décrochage, accompagnés par les Clubs de prévention spécialisée. Le 7 décembre 2017, la Maire de Paris ainsi que les Maires des 10<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements ont inauguré un café ambulant réalisé dans le cadre d'un chantier participatif, et l'un des premiers projets à voir le jour grâce au financement de la Fondation Paris Habitat.



Plusieurs membres du CPJ aux côtés d'Anne HIDALGO et de Pauline VÉRON lors de l'inauguration du Café ambulant.

## CONSEIL DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Le Conseil des Générations Futures, créé par la Maire de Paris, est une instance consultative indépendante et paritaire qui a pour vocation de représenter la société civile parisienne et de réfléchir de manière prospective sur des thèmes qui concernent Paris et les Parisien-ne-s.

**Myriam SCHWARTZ** et **Elie LE CAM** ont représenté le CPJ au sein du Conseil des Générations Futures pour l'année 2017-2018. Ils sont membres du collège des instances de démocratie locale et participent à la commission jeunesse.

Cette commission Jeunesse a choisi comme ligne directrice de ses travaux le thème « Les jeunes, acteurs de leurs rêves » pour l'année 2018, décliné en 3 axes :

→ **Les quartiers, lieux de vie et d'échanges** : travail sur les lieux mis à disposition des jeunes.

→ **Le logement** : Réflexions sur la mise à disposition des chambres de bonnes, la valorisation de l'engagement extra-scolaire, la location intergénérationnelle, etc.

→ **L'insertion professionnelle.**

Aucune proposition du CGF n'a été encore présentée devant le Conseil de Paris.

Suite à la fin de mandat de **Myriam SCHWARTZ**, **Amina LAYES** a été choisie en juin 2018 pour représenter le CPJ au sein du CGF.

## **COMMISSIONS D'ATTRIBUTIONS DES AIDES « QUARTIERS LIBRES »**

Destiné à aider les jeunes qui souhaitent mettre en œuvre des projets collectifs d'intérêt général, « Quartiers Libres » est un dispositif créé par la Ville de Paris en 2015, dans le cadre des mesures « post-attentats », qui vise à encourager le développement du sens des responsabilités et de l'engagement citoyen tout en favorisant l'animation des quartiers, les rencontres entre habitants ou les projets locaux à caractère solidaire.

Le dispositif est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans et consiste en une aide de 500 à 1000 euros pour mettre en œuvre un projet citoyen et/ou créer une association ou une junior association.

**Waël BAZZI** a participé à la commission d'attribution de l'aide « Quartiers Libres » du 8 novembre 2017 puis **Amina LAYES** et **Déborah ZRIBI** à la commission du 21 mars 2018.

## **COMMISSION PARISIENNE DU DÉBAT PUBLIC (CPDP)**

Organe consultatif placé auprès de la Maire de Paris, la Commission Parisienne du Débat Public (CPDP) a notamment pour rôle de faciliter le dialogue entre les acteurs du territoire (élus, habitants, associations) et l'expression de tous les avis. La Maire de Paris a souhaité que cette commission puisse être un espace de réflexion sur la démocratie locale à Paris et qu'elle puisse éclairer par ses avis les processus de consultation et de concertation mis en place par la Ville.

La CPDP a été réunie 2 fois en 2018 : en séance plénière le 28 mars pour présenter un bilan de l'instance puis le 25 mai pour initier une réflexion collective afin de mieux définir les compétences de la CPDP et ses futurs axes de travail.

Cette réflexion fait suite au renouvellement d'une grande partie de ses membres et au constat des anciens que le travail de l'instance n'était pas assez approfondi.

Trois thématiques de travail ont été arrêtées :

→ **L'appropriation de la charte parisienne de la participation par les Parisiens.**

→ **L'évaluation et la consultation des conseils de quartiers** dans les projets de la Ville.

→ **La formation des agents de la Ville à la participation citoyenne.**

**Matteo ROUMEAU** et **Abdillah Mounir CHARIF MOUSTOIFA DJAFFAR** participent aux travaux de cette instance en tant que représentants du CPJ.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PROJET « INCLUDE »

Le projet **Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté Locale et Urbaine Des Européens (INCLUDE)** est financé en partie par la Délégation Générale « Justice & Consommateurs » de la Commission Européenne et mis en œuvre en partenariat avec les associations des Jeunes Européens-France et le Forum Civique Européen.

Il vise trois objectifs :

- **Promouvoir la citoyenneté européenne** auprès de tous les Parisiens.
- **Identifier les obstacles à la réalisation de la citoyenneté européenne** et les meilleures pratiques pour lutter contre ces obstacles.
- **Inclure davantage les ressortissants européens (non-français) dans la vie civique, politique et associative** à Paris. Ce dernier point prévoit ainsi la création d'un Conseil Parisien des Européens.

Le **COSTA** (*Committee of Shareholders*) est le comité scientifique du projet INCLUDE qui a pour mission d'être force de proposition pendant la phase de conception, de suivi de sa mise en œuvre et l'analyse de son action.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité à proposer deux représentants dont le rôle sera d'apporter un éclairage sur l'aspect participatif de toutes les actions du projet INCLUDE, particulièrement sur le Conseil Parisien des Européens. **Manon DEFEVER** et **FEDERICO ZAMBELLI** ont été désignés pour représenter le CPJ au sein de ce comité.

## COMMISSION AD HOC DU BUDGET PARTICIPATIF DU 19<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

La commission *ad hoc* du budget participatif du 19<sup>e</sup> arrondissement s'est réunie le 14 juin 2018 pour sélectionner les projets proposés par les Parisien-ne-s en janvier qui seront soumis au vote à la rentrée.

Cette commission, présidée par le Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement, **François DAGNAUD**, est constituée d'une partie de l'équipe municipale, des représentants des services techniques de la Mairie de Paris et de citoyens (représentants de quartiers et d'associations, élèves d'une école primaire, etc.).

Sur les 173 projets déposés initialement sur la plateforme du budget participatif, 74 ont été étudiés en commission tels que la création d'équipements sportifs, d'espaces canins, d'un arbre de la laïcité, de nombreux murs végétalisés ainsi que des projets d'associations ou d'écoles souhaitant étendre ou innover leurs services.

**Abdel EL KADI** a représenté le CPJ lors de cette commission.

# REPRÉSENTATIONS DU CPJ LORS DE RENCONTRES ET D'ÉVÈNEMENTS

## ► RELATIONS INTERNATIONALES

### FORUM INTERNATIONAL DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE À PÉKIN

**Elfie GAY** et **Florent GIRY** ont représenté le Conseil Parisien de la Jeunesse lors d'une mission à Pékin du 25 au 31 octobre 2017 pour participer à l'*International Youth Organization Forum* et au *Beijing Sister Cities Youth Camp* organisés par la Fédération Jeunesse de Pékin et le bureau des relations internationales de la municipalité de Pékin.

À cette occasion, ils ont pu présenter le fonctionnement du CPJ et évoquer le rôle des jeunes dans les questions de gouvernance, mais également participer à des actions de découverte de la culture et du patrimoine chinois. Surtout, ils ont pu tisser des liens avec des jeunes représentants de 35 pays du monde entier et notamment quelques représentants de conseils de jeunes de grandes villes comme Auckland, Séoul ou Tallinn.



Elfie GAY et Florent GIRY ont participé au Forum International des Organisations de Jeunesse à Pékin en octobre 2017.

### JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME

La Mairie de Paris et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères se sont associés au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme pour lancer l'année anniversaire des 70 ans de la Déclaration (DUDH) et célébrer la Journée des droits de l'Homme, le 10 décembre 2017.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont été accompagnés par la Délégation Générale aux Relations Internationales (DGRI) de la Ville de Paris pour préparer leur intervention. Ils ont eu l'occasion de rencontrer un représentant du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme le 6 novembre 2017 pour discuter de la situation internationale puis ont pu approfondir leur questionnement lors de réunions de travail les 23 et 30 novembre 2017 avec la DGRI et le cabinet de **Patrick KLUGMAN**, adjoint chargé de toutes les questions relatives aux relations internationales et à la francophonie.

Cinq membres du CPJ ont ainsi participé à deux tables-rondes lors de la matinée de célébration de la Journée des Droits de l'Homme organisée le dimanche 10 décembre 2017 au Palais de Chaillot.

Ont participé **Reynald CARACASSE**, **Seindé DOUCOURE**, **Elie LE CAM**, **Charles-Cédric MILANGA-TSIMI** et **Olivia MUKULU**.

Un jury a également été organisé le 6 novembre 2017 pour sélectionner un ensemble d'affiches illustrant les Droits de l'Homme. **Waël BAZZI** a représenté le CPJ au sein de ce jury composé d'élus parisiens, de représentants d'associations de défense des Droits de l'Homme et d'un représentant du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU.



Elie LE CAM et Reynald CARACASSE aux côtés de la Maire de Paris et du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU.

## 57<sup>E</sup> COMITÉ DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE DE L'OCDE

Des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont été invités à assister à une session sur l'engagement des jeunes dans les politiques publiques lors d'un colloque organisé dans le cadre du 57<sup>e</sup> Comité de la Gouvernance Publique (CGP) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) le 11 avril 2018 à Paris.

**Mariana DIAMANTINO DE SOUZA OLIVEIRA** a été invitée à prononcer un discours sur la participation des jeunes à Paris en s'appuyant sur son expérience de membre du CPJ ([annexe 15](#)).

Pour préparer cette intervention, les membres ont été accompagnés par des représentants de la *Governance Reviews and Partnerships Division* de l'OCDE, notamment lors d'une réunion de travail à l'Hôtel de Ville le 4 avril 2018.

Étaient également présents lors de cette intervention : **Abdillah Mounir CHARIF MOUSTOIFA DJAFFAR, Abdel EL KADI** et **Maroua HOUMAD**.

## **VISITE D'ÉTUDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « EUROPE GOES LOCAL »**

Le programme « *Europe Goes Local* » est une initiative transnationale d'apprentissage par les pairs, financé par le programme de l'Union Européenne, Erasmus +. L'objectif principal du programme est de renforcer la coopération entre les différentes parties prenantes actives dans les politiques de la jeunesse au niveau municipal en Europe, tout en facilitant l'échange de bonnes pratiques. Le partenariat comprend actuellement environ 200 membres représentant environ 120 municipalités et 22 pays participants.

Lancé en 2017 à Ljubljana, une deuxième rencontre a été organisée du 5 au 7 juin 2018 à Cascais au Portugal. A cette occasion, les avancées de ce partenariat stratégique ainsi que le projet d'élaboration d'une Charte européenne pour les politiques locales de jeunesse ont été présentés. **Nicolas MARLY** a représenté le Conseil Parisien de la Jeunesse au sein de la délégation française.

La visite d'étude « *Europe Goes Local* » à Paris s'est déroulée du 12 au 14 juillet 2018 et rassemblé 22 participants de 10 pays et 14 municipalités ainsi que **Nicolas MARLY** pour le CPJ. À travers de nombreuses visites et rencontres les participants ont pu apprendre à connaître les diverses activités liées aux politiques de la jeunesse de la Ville de Paris afin de pouvoir en diffuser les résultats auprès de leur collectivité d'origine.



Les participants de la visite d'étude *Europe Goes Local* à la Maison de la Jeunesse de Clichy-sous-Bois.

## ► RENCONTRES AVEC D'AUTRES GROUPES DE JEUNES

### RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DES JEUNES DE BLAGNAC (31)

Une délégation du Conseil Municipal de Jeunes de Blagnac, dans la région de Toulouse, est venue en visite à Paris pour plusieurs jours et ont rencontré des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse à l'Hôtel de Ville le 12 décembre 2017.

Cette rencontre était l'occasion de présenter les fonctionnements des deux instances ainsi que leurs projets. Ainsi, le CMJ de Blagnac est composé de 21 jeunes, répartis en 3 tranches d'âges : 11-12 ans, 13-14 ans et 15-16 ans. Les collégiens sont élus par bulletins de vote dans les collèges, sur la base d'une proposition de projet, tandis que les lycéens sont tirés au sort. Le CMJ a travaillé sur différentes thématiques comme l'intergénérationnel, la culture, la mobilité des jeunes, etc.

Malgré une différence d'âge sensible, les échanges entre les membres des deux instances ont été très riches.

Plusieurs membres du CPJ étaient présents lors de cette rencontre : **Thomas BRANCALEONI, Sylvain PERICHON, Sheyma ACHIR, Jérémy KUMIELAN, Bahaeddine ZLIAA, Federico ZAMBELLI, Anissa OMRI, Fatima ALIDRISSI, Inès FREBAULT-MEJAAT.**



Les membres du CMJ de Blagnac et des représentants du CPJ dans la salle « Tignous » de l'Hôtel de Ville.

### RENCONTRE D'UNE DÉLÉGATION D'ÉTUDIANTS AMÉRICAINS

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, des membres du CPJ ont rencontré une délégation d'étudiants de l'Université de San Marcos en Californie le 10 janvier 2018 à l'Hôtel de Ville. Ces étudiants en sociologie souhaitaient rencontrer le CPJ dans le cadre d'un travail sur les jeunes en France.

Étaient présents à cette rencontre : **Abdillah Mounir CHARIF MOUSTOIFA DJAFFAR, Mohamed ABDU, Waël BAZZI, Ariane BOUF, Abdel EL KADI, Florent GIRY, Amina LAYES, Yazid MESSEDA, Sylvain PERICHON, Myriam SCHWARTZ, Federico ZAMBELLI.**

## RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DES JEUNES DE FRIBOURG (SUISSE)

Le Conseil des Jeunes du Canton de Fribourg en Suisse est une commission extraparlamentaire, chargée de représenter la jeunesse auprès du public et des autorités cantonales. Âgés de 16 à 25 ans, ils sont consultés notamment sur les questions de jeunesse et d'éducation.

Les représentants de ce conseil sont venus en visite d'étude à Paris en février 2018. Ils ont rencontré plusieurs conseils de jeunes d'Ile-de-France dont, le 15 février 2018, des représentants du Conseil Parisien de la Jeunesse dans la bibliothèque historique de l'Hôtel de Ville puis ont effectué une visite des salons et de la salle du Conseil de Paris.

Deux membres du CPJ étaient présents lors de cette rencontre : **Mamadou BALDE** et **Bahaeddine ZLIAA**.



Les membres du Conseil des Jeunes de Fribourg et du CPJ dans la salle du Conseil de Paris.

## INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE FORMATIONS CIVIQUES ET CITOYENNES

Des membres ont eu l'occasion de venir présenter le fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse et de parler de l'engagement citoyen devant d'autres jeunes lors de formations civiques et citoyennes destinées à des jeunes en service civique organisées par la DRJSCS d'Ile-de-France le 16 novembre 2017 et le 19 mars 2018.

## ► CONSULTATION DES MEMBRES SUR LES ACTIVITES DE LA SOUS-DIRECTION JEUNESSE DE LA VILLE DE PARIS

### ATELIER DE RÉFLEXION SUR LE PASS JEUNES

Le Bureau des Partenariats et des Projets (BPP) de la Sous-Direction Jeunesse pilote depuis 2017 le dispositif du Pass Jeunes qui, chaque été, offre aux Parisiens de 15 à 25 ans un accès, gratuit ou à tarif réduit, à des activités culturelles, sportives et de loisirs.

Les membres du CPJ, qui ont pu bénéficier du Pass Jeunes, ont été invités le 10 octobre 2017 à une séance d'évaluation du dispositif afin de formuler des propositions pour l'améliorer.

### PARTICIPATION AU COMITÉ DE SUIVI D'UNE ÉTUDE DE L'APUR SUR LES JEUNES À PARIS

La Sous-direction Jeunesse de la Ville de Paris a commandé à l'Atelier Parisien d'Urbanisme une réactualisation du portrait social et démographique des jeunes à Paris dont les éditions précédentes datent de 2012 et de 2015.

**Paul PERCETTI**, membre du Conseil Parisien de la Jeunesse, a participé au comité de suivi de l'étude le 24 avril 2018 au cours duquel les différents volets de l'étude ont été présentés : conditions de vie, mobilité, etc. Un premier constat partagé était qu'il y avait un besoin d'enrichir les sources de données sur la population des jeunes. Un second était le besoin de développer une approche territoriale des politiques jeunesse.

## ► PARTICIPATION À DES JURYS

### JURY DE L'APPEL À PROJETS TALENTS 2024

**Jérémy KUMIELAN** et **Fatima ALIDRISSI** ont participé au jury de Talents 2024, dispositif qui récompense des porteurs de projets innovants qui s'inscrivent dans les valeurs de l'olympisme et de l'agenda 2020 du CIO. Composé d'élus parisiens, de membres de l'administration parisienne et d'experts, le jury a distingué trois projets qui se sont répartis une dotation totale de 50 000€.

Étaient également présents **Yassamine IBALHAOUNE**, **Nicolas MARLY** et **Thomas BRANCALEONI**.

### JURY DU FESTIVAL EXPRESSO

Le festival Expresso, organisé par l'association Jets d'encre, s'adresse à tous les jeunes de 12 à 25 ans qui réalisent un journal, dans leur collège, leur lycée, leur université, leur quartier ou leur ville. Le festival avait lieu cette année les 20 et 21 mai 2017 au Centre sportif Louis Lumière à Paris (20<sup>e</sup>).

**Thomas BRANCALEONI** et **Yassamine IBALHAOUNE** ont représenté le CPJ au sein du jury du festival.

## ► TEMOIGNAGE DE MEMBRES

### INTERVIEW D'ABDEL EL KADI DANS LE JOURNAL MUNICIPAL DU 19<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été mis à l'honneur dans le numéro de mars-mai 2018 du *Dix-Neuf*, journal municipal du 19<sup>e</sup> arrondissement qui consacrait un dossier à l'engagement des jeunes.

**Abdel EL KADI** a été invité à témoigner de son expérience de membre du CPJ.

## RENCONTRE « MÉTROKAWA » SUR LA PLACE DES JEUNES DANS LE GRAND PARIS

L'association Métropop organisait le 20 juin 2018 un café-débat sur la place des jeunes dans le Grand Paris, en partenariat avec Arcadi IDF, le Réseau Mémoire et Histoire en Île de France et la Maison du Geste et de l'Image (MGI).

L'évènement proposait notamment des projections de courts métrages, des interventions d'urbanistes et de sociologues travaillant sur ces questions ainsi que des témoignages de jeunes ayant participé à différents projets dans la métropole.

**Reynald CARACASSE** et **Elfie GAY** ont présenté la démarche de la rencontre métropolitaine entre des jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis sur les Jeux Olympiques et Paralympiques, organisée en 2017, aux côtés d'**Ayoub LAAOUAJ** de la Ville de Clichy-sous-Bois.

### ▶ AUTRES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Les membres du CPJ sont également régulièrement invités à assister à de grands événements parisiens. Ils ont assisté, cette année, au concert du nouvel an de la Maire de Paris le 11 janvier 2018, aux vœux de la Maire de Paris le 18 janvier 2018, à la cérémonie de valorisation des jeunes volontaires en service civique le 7 mars 2018, ainsi qu'au concert et feu d'artifice du 14 juillet 2018 et, pour la première fois, au déjeuner des formations militaires ayant défilé sur les Champs Élysées pour la fête nationale.

Enfin, des événements conviviaux et des sorties culturelles ou sportives sont régulièrement organisés afin de renforcer la cohésion des membres du CPJ. Ce fut notamment le cas le 3 juillet 2018 au Bal de la Marine (7<sup>e</sup>) en présence de **Pauline VÉRON** et de **Frédéric HOCQUARD**, Adjoint à la Maire.



Apéritif de fin d'année du CPJ au Bal de la Marine (7<sup>e</sup>) en présence de Frédéric HOCQUARD et de Pauline VÉRON, adjoints à la Maire.



# CALENDRIER DE TRAVAIL DE LA PROMOTION 2017-2018



## ACTIONS INTERNES ET EXTERNES

### Fonctionnement du CPJ

Réunion de travail sur le projet de communication devant le Conseil de Paris	29/08/2017
Séance plénière d'installation en présence de Pauline VERON	14/09/2017
Communication du CPJ devant le Conseil de Paris	26/09/2017
Tirage au sort de la nouvelle promotion	13/11/2017
Groupe de travail sur l'organisation du prochain séminaire du CPJ	21/11/2017
Séminaire de rentrée	02-03/12/2017
Séance de rattrapage du séminaire	13/12/2017
Séance plénière technique	13/01/2018
Séance plénière d'été en présence de Pauline VERON	16/06/2018

### TRAVAUX DU CPJ

#### Vœu du CPJ

Rencontre avec le cabinet de Ian BROSSAT	27/09/2017
Réunion pour décider des poursuites à apporter au vœu	21/03/2018
Réunion de travail	03/04/2018
Rencontre avec la Direction du Logement et de l'Habitat	23/05/2018

#### Propreté et tri

Rencontre avec Ian BROSSAT	29/05/2018
Réunion de travail	12/06/2018
Adoption du projet de vœu en séance plénière	16/06/2018
Rencontre avec la Direction de la Propreté et de l'Eau	26/09/2017
Rencontre avec Mao PENINOÛ	04/10/2017
Visite du SYCTOM	19/12/2017
Visite d'un atelier engin et rencontre du service de la fonctionnelle	09/01/2018
Séance d'écriture	16/01/2018
Présentation des recommandations devant la 3e commission de pré-Conseil de Paris	29/01/2018
Présentation des recommandations devant le Conseil de Paris	05/02/2018

#### Révision du Plan Climat Énergie

Audition de Célia BLAUËL	08/03/2017
Rencontre avec l'Agence d'Écologie Urbaine	16/03/2017
Atelier d'écriture sur le plan Climat	22/03/2017
Réunion publique de restitution	05/04/2017
Intervention d'un membre du CPJ à la conférence « Paris de l'avenir » sur le zéro carbone	12/10/2017
Rencontre avec le cabinet de Célia BLAUËL sur la 2 <sup>e</sup> phase du travail sur le Plan	12/10/2017

	1 <sup>er</sup> atelier d'écriture	<b>25/01/2018</b>
	2 <sup>e</sup> atelier d'écriture	<b>06/02/2018</b>
	Présentation des recommandations devant la 3 <sup>e</sup> commission du Conseil de Paris	<b>12/03/2018</b>
<b>Modernisation des services de bibliothèques</b>	Rencontre avec la Direction des Affaires Culturelles	<b>30/01/2018</b>
	Visite de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris	<b>03/02/2018</b>
	Visite de la Médiathèque de la Canopée des Halles	<b>10/02/2018</b>
	Visite de la bibliothèque Assia Djebar dans le 20 <sup>e</sup> arrondissement	<b>17/02/2018</b>
	Rencontre avec les volontaires en service civique en bibliothèque	<b>13/03/2018</b>
	1 <sup>er</sup> atelier d'écriture	<b>27/03/2018</b>
	Rencontre avec le cabinet de Bruno Julliard	<b>05/04/2018</b>
	2 <sup>e</sup> atelier d'écriture	<b>11/04/2018</b>
	3 <sup>e</sup> atelier d'écriture	<b>24/04/2018</b>
<b>Plan économie circulaire</b>	Rencontre avec l'Agence d'Écologie Urbaine (DEVE)	<b>24/05/2018</b>
	Rencontre avec le cabinet d'Antoinette GUHL	<b>30/05/2018</b>
	Visite de la Petite Rockette	<b>20/06/2018</b>
	Visite de la Ressourcerie du Spectacle	<b>25/06/2018</b>
	Atelier d'écriture	<b>26/06/2018</b>
	Visite des Canaux, maison des économies innovantes et solidaires	<b>29/06/2018</b>
	Rencontre avec Antoinette GUHL	<b>09/07/2018</b>
<b>Réflexion sur le patrimoine et organisation des Journées du Patrimoine</b>	Rencontre avec la DAC	<b>15/05/2018</b>
	Rencontre avec Véronique LEVIEUX	<b>17/05/2018</b>
	Atelier d'écriture	<b>07/06/2018</b>
	<b>REPRESENTATIONS</b>	
<b>Célébration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme</b>	Rencontre avec un représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU	<b>06/11/2017</b>
	Participation d'un membre au jury de sélection de la campagne d'affichage 2018 sur les droits de l'Homme	<b>06/11/2017</b>
	1 <sup>ère</sup> réunion de travail avec la DGRI et le cabinet de Patrick KLUGMAN	<b>23/11/2017</b>
	2 <sup>e</sup> réunion de travail avec la DGRI et le cabinet de Patrick KLUGMAN	<b>30/11/2017</b>
<b>Anacej</b>	Matinée-débat sur les droits de l'Homme	<b>10/12/2017</b>
	Weekend de travail du Comité Jeunes	<b>30/09-01/10/2017</b>
	Weekend d'installation du Comité Jeunes renouvelé	<b>27-28/01/2018</b>
	Préparation du Congrès – 1 <sup>ère</sup> réunion des « capteurs »	<b>13/03/2018</b>
	Délégation du CPJ à Avignon pour l'AG	<b>5-6/06/2018</b>

	Préparation du Congrès – 2 <sup>e</sup> réunion des capteurs	11/06/2018
	Weekend de travail du Comité Jeunes	07-08/07/2018
	Weekend de travail du Comité Jeunes	22-23/09/2018
<b>Conseil d'administration de la Fondation Paris Habitat</b>	Invitation inauguration d'un projet financé par la Fondation dans le 10 <sup>e</sup> arrondissement	07/12/2017
	Réunion du conseil d'administration	06/02/2018
	Comité d'engagement	19/03/2018
	Comité d'engagement	24/05/2018
	Réunion du conseil d'administration	14/06/2018
<b>Conseil des Générations Futures</b>	Réunion de la Commission jeunesse	09/11/2017
	Réunion du collège Démocratie Locale	14/11/2018
	Réunion du collège Démocratie Locale	12/12/2017
	Réunion du collège Démocratie Locale	09/01/2018
	Réunion de la Commission jeunesse	19/01/2018
	Réunion de la Commission jeunesse	01/02/2018
	Réunion du collège Démocratie Locale	13/02/2018
	Réunion de la Commission jeunesse	01/03/2018
	Réunion de la Commission jeunesse	09/03/2018
	Réunion du collège Démocratie Locale	13/03/2018
<b>Quartiers libres</b>	1 <sup>ère</sup> commission d'attribution	08/11/2017
	2 <sup>e</sup> Commission d'attribution	21/03/2018
<b>Commission parisienne du débat public</b>	Séance plénière	28/03/2018
	Séminaire de la CPDP	25/05/2018
<b>Projet « INCLUDE »</b>	Lancement du Comité de pilotage	22/03/2018
<b>Jury Paris Talent 2024</b>	Représentation du CPJ au jury des 24 lauréats	10/01/2018
<b>Jury du Festival Espresso</b>	Participation au jury	19-20/05/2018
<b>Budget participatif</b>	Commission <i>ad hoc</i> de la mairie du 19 <sup>e</sup> arrdt.	14/06/2018
<b>Consultation du CPJ sur un dispositif de la SDJ</b>	Atelier d'évaluation du dispositif Pass jeunes	10/10/2017
	Comité de suivi d'une étude APUR	24/04/2018
<b>Projet « Europe goes local »</b>	Journées de conférence à Cascais	5-7/06/2018
	Visite d'étude à Paris	12/07/2018
<b>Évènements</b>	Cérémonie de commémoration de la Libération de Paris	25/08/2017
	Cérémonie d'annonce des résultats de l'attribution de l'organisation des JO 2024	13/09/2017
	Cérémonie de célébration du tricentenaire de la Ville de la Nouvelle Orléans	27/11/2017
	Apéro de Noël pour les anciens et nouveaux membres du CPJ sur la barge du CROUS	21/12/2017
	Concert du Nouvel An	11/01/2018
	Vœux de la Maire aux acteurs associatifs	18/01/2018
	Rencontre avec la Maire de Paris, du Président du Conseil Départemental du 93 et les jeunes ayant participé au projet métropolitain sur les JOP en 2017	01/02/2018
	Cérémonie de valorisation des services	07/03/2018

	civiques de la Ville de Paris	
	Conférence de la Commission Armée-Jeunesse	<b>29/03/2018</b>
	Débat citoyen sur le plan climat	<b>16/05/2018</b>
	Soirée de l'engagement de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale	<b>28/06/2018</b>
	Déjeuner des formations militaires et spectacle pyrotechnique du 14 juillet	<b>14/07/2018</b>
	Apéro d'été au Bal de la Marine	<b>03/07/2018</b>
	Visite de la Halle civique et concertation sur les JOP de 2024	<b>05/07/2018</b>
<b>Visites et sorties culturelles</b>	Représentation de « Vous n'aurez pas ma haine » au Théâtre de l'Œuvre	<b>02/02/2018</b>
	Exposition « Globes » à la Cité de l'Architecture	<b>01/03/2018</b>
	Spectacle de danse au Théâtre National de Chaillot	<b>10/05/2018</b>
	Visite au Musée du Quai Branly	<b>mai-juin 2018</b>
<b>Auditions et interventions des membres</b>	Formation de la DRJSCS IDF destinée aux services civiques sur la valorisation de l'engagement	<b>16/11/2017</b>
	Rencontre et visites avec le conseil municipal de jeunes de Blagnac (31)	<b>12/12/2017</b>
	Rencontre avec une délégation d'étudiants américains	<b>10/01/2018</b>
	Rencontre avec le conseil de Jeunes du Canton de Fribourg (Suisse)	<b>15/02/2018</b>
	Formation de la DRJSCS IDF destinée aux services civiques sur la valorisation de l'engagement	<b>19/03/2018</b>
	Intervention d'un membre du CPJ au 57 <sup>e</sup> Comité de la Gouvernance Publique à l'OCDE	<b>11/04/2018</b>
	Intervention d'un membre dans un café-débat sur la place des jeunes dans le Grand Paris	<b>20/06/2018</b>





*La Maire de Paris*

Paris le 12 DEC. 2017

**À l'attention des  
membres du Conseil Parisien de la Jeunesse**

Depuis 2014, j'ai souhaité que le Conseil Parisien de la Jeunesse puisse éclairer davantage la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens. Il est désormais possible de tirer un premier bilan de cette réforme. Aussi, je vous invite à formuler des propositions pour améliorer encore le fonctionnement, l'efficacité et la visibilité de cette instance. Certaines demandes de vos prédécesseurs ont déjà été entendues, comme le développement des relations avec d'autres conseils de jeunes, en France et à l'étranger. À ce sujet, j'espère que vous prendrez pleinement part à l'organisation du Congrès de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes que la Ville de Paris accueillera du 26 au 28 octobre 2018.

Cette année, plus de 1000 jeunes ont encore fait acte de candidature au Conseil Parisien de la Jeunesse. Les jeunes Parisiens signifient ainsi qu'ils perçoivent parfaitement l'utilité du Conseil Parisien de la Jeunesse et veulent être associés à l'élaboration des politiques publiques. Parmi ces candidats, 75 d'entre vous ont été tirés au sort pour rejoindre les 25 membres qui entament une seconde année de mandat.

Je tiens à saluer la qualité de la réflexion et des contributions de vos prédécesseurs en 2017, notamment sur deux sujets majeurs : le Plan Climat Air Énergie, et les Jeux Olympiques et Paralympiques que Paris se réjouit d'accueillir en 2024. Comme je m'y suis engagée, les travaux se poursuivront dans les prochains mois sur ces deux sujets.

1) Le Plan Climat Air Énergie, présenté par mon adjointe Célia BLAUDEL en novembre 2017 devant le Conseil de Paris, doit encore être discuté avec les partenaires de la Ville de Paris. La concertation à laquelle le Conseil Parisien de la Jeunesse a participé, entrera donc dans une deuxième phase début 2018. Je souhaite que vous rendiez un avis sur ce plan, comme d'autres institutions seront amenées à le faire, en vue de l'adoption du texte définitif au printemps.

2) Je souhaite également que le Conseil Parisien de la Jeunesse continue à être associé, durant les 7 prochaines années, à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui seront un grand accélérateur de politiques publiques. L'impressionnant travail réalisé par vos prédécesseurs avec d'autres jeunes de Seine-Saint-Denis durant le processus de candidature témoigne de l'implication forte de la jeunesse dans ce projet fédérateur. En 2018, vous pourrez notamment contribuer à la mise en œuvre de vos propositions sur l'inclusion des personnes en situation de handicap et la sensibilisation du grand public à la pratique du handisport en lien avec mes adjoints Jean-François MARTINS et Nicolas NORDMAN.

D'autres sujets ponctueront l'actualité municipale en 2018 et je souhaite que vous puissiez contribuer à leur réussite grâce à vos propositions :

1) Avant la fin du premier trimestre 2018, Bruno JULLIARD, mon adjoint chargé de la culture, vous associera aux travaux qu'il conduit en vue de la modernisation et du développement du réseau des bibliothèques municipales. L'accueil réservé aux adolescents et aux jeunes adultes, l'intégration des technologies et des usages numériques et les services disponibles dans les bibliothèques seront interrogés pour inventer les « bibliothèques de demain » dans le cadre de rénovations à venir.

2) Antoinette GUHL vous consultera cette année sur l'élaboration de la deuxième phase du Plan Économie circulaire qui concerne autant la préservation des ressources naturelles que l'innovation sociale et la création d'emplois non-délocalisables.

3) Vous réfléchirez avec nous aux actions à mener par la collectivité pour assurer à chacun un accès égal à la vie nocturne. La lutte contre les discriminations dans les établissements de nuit est un sujet important porté par Frédéric HOCQUARD et Hélène BIDARD.

4) Véronique LEVIEUX, mon adjointe en charge du patrimoine, vous associera à l'organisation des prochaines Journées du Patrimoine qui se dérouleront en septembre 2018, de façon à ce que les jeunes participent davantage à ces journées de découverte de la richesse patrimoniale de notre ville.

5) Les engagements du schéma « Seniors à Paris », dont le pilotage est assuré par mon adjointe Galla BRIDIER, portent notamment sur le renforcement des liens intergénérationnels et sur la lutte contre l'isolement des seniors. Vous proposerez des actions concrètes impliquant jeunes et moins jeunes, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Enfin, je rappelle que vos représentants continueront à participer dans plusieurs instances de la Ville de Paris ou de ses partenaires (Conseil des générations futures, commissions d'attribution des aides « Quartiers libres », conseil d'administration de la Mission locale de Paris...).

Je compte sur votre mobilisation et votre énergie pour que vos contributions éclairent la municipalité dans l'élaboration de ses politiques publiques.

*Bien à vous,*

*Anne Hidalgo*

Anne HIDALGO

## ANNEXE 2 : COMMUNICATION DU CPJ DEVANT LE CONSEIL DE PARIS (SEPTEMBRE 2017)

### Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse au Conseil de Paris – 26 septembre 2017

**Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris, Mesdames et Messieurs ;**

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a la chance de pouvoir s'exprimer devant votre assemblée depuis maintenant sept ans afin de rendre compte de son activité. Cet exercice annuel particulier montre l'importance que vous accordez à la jeunesse parisienne. Nous tenons, Madame la Maire, à vous en remercier.

Nous remercions également Pauline VÉRON, votre adjointe en charge de la Jeunesse, qui préside et suit les travaux de notre instance, ainsi que l'administration parisienne, et en particulier la Direction de la Jeunesse et des Sports, pour la qualité de l'accompagnement dont nous bénéficions et qui nous permet de mener à bien nos missions.

Depuis sa réforme en 2014, le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour rôle :

- d'associer les jeunes Parisiens à l'élaboration des politiques municipales ;
- d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens ;
- et enfin d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisiens vers l'autonomie.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est une instance paritaire, composée de 50 femmes et 50 hommes, et compte dans ses rangs cette année 14% de jeunes qui n'habitent pas Paris mais y étudient ou y travaillent quotidiennement. Chaque année, une partie des membres de notre instance fait l'objet d'un renouvellement. Ainsi, ce sont 65 nouveaux membres, 32 femmes et 33 hommes, qui ont été tirés au sort en novembre 2016, parmi 1632 candidats.

Depuis l'année dernière, nous attribuons un nom à notre promotion. Nous avons décidé cette année de la nommer « Victor Hugo - Vouloir toujours, c'est le fait de Paris » afin de marquer le caractère volontaire et résilient de la collectivité parisienne.

En une année de fonctionnement, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont participé à plus de 100 réunions, rencontres, moments de débats ou cérémonies. Le CPJ est ainsi représenté au sein de différentes instances : au conseil d'administration de la fondation Paris Habitat, au comité Génération 2024, à la Commission parisienne du débat public, au Conseil des Générations Futures et au Comité jeune de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes. Nous participons également à de nombreux jurys : comme ceux de l'appel à projets « Réinventer la Seine », de la promotion des acteurs du Paris Durable ou de la commission d'attribution du dispositif « Quartiers Libres ». Ces invitations sont généralement très appréciées car elles nous donnent le sentiment de contribuer directement aux prises de décision.

Un rapport d'activités exhaustif vous a été remis en annexe de la présente communication.

Comme tous les ans, vous nous avez adressé au début de l'année, Madame la Maire, une lettre de saisine qui a fixé le cadre de travail de notre instance.

Nous remercions tous les élus que nous avons rencontrés cette année dans le cadre de nos travaux : Mme Catherine VIEU-CHARIER, M. Jean-François MARTINS, M. Mao PENINO, Mme Célia BLAUDEL et Mme Pauline VÉRON.

1/3

En novembre 2016, nous avons rendu un avis sur le schéma de développement touristique. Cet avis a été joint au projet de délibération présenté au Conseil de Paris. Nous avons notamment préconisé de développer un ticket de transport permettant aux touristes de bénéficier à la fois de l'offre RATP et de l'offre Vélib'. Nous remercions Jean-François MARTINS pour son courrier de janvier 2017 dans lequel il nous expliquait quelles seraient les suites de nos recommandations.

Nous avons aussi travaillé sur les modalités de transmission de la mémoire et les cérémonies de commémoration. Dans ce cadre, nous avons transmis en janvier 2017 à Catherine VIEU-CHARIER des recommandations visant à faire en sorte que davantage de jeunes participent à la cérémonie de commémoration de la Libération de Paris. Nous avons notamment proposé de renforcer l'aspect festif de cette cérémonie et de la décentraliser en proposant des événements à plusieurs endroits de Paris.

Nous remercions Catherine VIEU-CHARIER de l'attention qu'elle a portée à nos propositions et de nous avoir invités à la cérémonie de commémoration du 25 août dernier. Nous espérons à cet égard que certaines de nos recommandations pourront être prises en compte dans le cadre du marché de production de l'édition 2018 de la cérémonie.

Nous avons également été sollicités par Célia BLAUDEL pour travailler sur le nouveau Plan Climat qui sera voté dans quelques mois. Ce travail, mené en deux temps, nous a permis d'être associés très en amont de la démarche, ce qui est appréciable. Nos premières recommandations ont été intégrées au document de présentation de la concertation et qui ont vocation à être prises en compte dans la rédaction du Plan Climat. Nous rendrons formellement un avis sur celui-ci lorsqu'il sera présenté au vote du Conseil de Paris lors d'une prochaine séance. Nous espérons pouvoir recevoir cette première version du nouveau plan suffisamment en amont pour pouvoir le cas échéant proposer des amendements.

Enfin, nous avons fait la demande, lors de notre dernière communication, de travailler davantage avec d'autres conseils de jeunes en France et à l'international. Cela a été le cas cette année avec l'accueil à Paris du Conseil de Jeunes de Koungou à Mayotte et de deux délégations d'étudiants américains de l'Université de San Marco en Californie, avec la participation d'une délégation au Forum international des organisations de jeunesse et au Camp de jeunes organisés par la ville de Pékin en octobre prochain, ainsi qu'avec notre participation au congrès de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes à Strasbourg.

Nous avons également eu la possibilité cette année d'engager un travail avec différentes instances de jeunesse de communes de Seine-Saint-Denis (Les Lilas, Montreuil, Aubervilliers, La Courneuve, Epinay-Sur-Seine, et Clichy-Sous-Bois) dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. L'objectif de ce travail était de réfléchir ensemble, à votre invitation et à celle des élus des communes précitées, aux conditions qui permettraient aux jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis de participer et de vivre pleinement les Jeux de 2024 et aux opportunités qu'ils pourraient apporter à la jeunesse de la métropole.

C'est ainsi que nous avons travaillé en plusieurs temps avec des jeunes de Seine-Saint-Denis sur différentes mesures pouvant être mises en œuvre avant, pendant et après les Jeux de 2024 pour faire en sorte que la jeunesse de la métropole soit pleinement associée à ce rendez-vous mondial. Ce travail nous a amenés à formuler 24 propositions autour de cinq axes : Comment permettre à la jeunesse de vivre pleinement les jeux de 2024 ? Comment veiller à l'inclusion des personnes en situation de handicap et créer de la solidarité ? Comment créer de l'emploi pour les jeunes en Seine-Saint-Denis à l'occasion des Jeux ? Comment promouvoir une nouvelle image des territoires de Seine-Saint-Denis et de l'Est Parisien ? Et comment démocratiser et favoriser la pratique des sports olympiques ?

Au lendemain de l'obtention de l'organisation des Jeux, nous souhaitons pouvoir continuer à nous investir sur ce sujet qui pourrait faire l'objet d'un travail dans le cadre de la lettre de saisine que vous nous adressez chaque année. Nous souhaitons ainsi pouvoir être associés à la mise en œuvre par la Ville et ses partenaires des propositions que nous avons portées ainsi que sur tout sujet qui concernerait la jeunesse, mais au-delà sur l'ensemble des politiques publiques qui pourraient avoir un impact sur cette dernière. Nous pensons également, qu'au-delà de sa capacité à formuler des propositions et des recommandations, notre instance pourrait continuer à être représentée dans les instances de pilotage mises en place par le comité d'organisation des jeux olympiques.

Avec ce rapide retour sur notre travail de l'année écoulée nous espérons vous montrer le sérieux avec lequel les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse abordent les missions qui leur sont confiées. Notre mandat demande de notre part un investissement important mais nous tenions à vous réaffirmer notre souhait de nous engager toujours et davantage dans l'intérêt de tous les Parisien.ne.s et usagers de Paris.

La plus belle récompense que nous pouvons en tirer est que nos travaux puissent vous être utiles et pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers sur lesquels vous nous saisissez, ce que nous parvenons parfois difficilement à mesurer. Trois après la réforme du Conseil Parisien de la Jeunesse, qui a permis de redonner du sens à notre instance, il existe assurément quelques pistes d'amélioration à mettre en œuvre concernant son fonctionnement. Nous souhaitons pouvoir y travailler dans les semaines et les mois à venir.

Enfin, nous profitons de cette occasion pour inviter les membres de l'exécutif municipal à ne pas hésiter à nous solliciter sur les sujets dont ils ont la charge, notamment à l'occasion de la prochaine lettre de saisine qui nous sera adressée pour l'année 2018. Nous vous rappelons également que l'ensemble des Conseillers de Paris sont invités à assister à nos séances plénières et que ce cadre nous permet d'échanger avec eux.

Nous continuerons, par ailleurs, de travailler lors des prochaines semaines sur la formulation d'un vœu sur le logement, qui vous sera présenté, nous l'espérons, lors d'une prochaine séance du Conseil de Paris.

Nous vous remercions pour votre attention.

### Conseil Parisien de la Jeunesse

#### Avis sur le Plan Climat Air Énergie

Février 2018

Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément aux deux saisines que lui a adressé la Maire de Paris le 25 janvier 2017 et le 12 décembre 2017.

- Suite à une rencontre avec Célia BLAUDEL, adjointe à la Maire de Paris en charge des questions relatives à l'environnement, au développement durable, à l'eau, à la politique des canaux et au « Plan climat énergie territorial » le mercredi 8 mars 2017, organisée dans le cadre de la phase de concertation sur la révision du Plan climat ;
- Suite à une rencontre avec l'Agence d'Écologie Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris le jeudi 16 mars 2017 ;
- Suite à la formulation de recommandations par la promotion précédente du Conseil Parisien de la Jeunesse le 23 mars 2017 ;
- Suite à une rencontre avec le cabinet de Célia BLAUDEL organisée dans le cadre de la préparation du projet de délibération du nouveau Plan Climat Air Énergie le jeudi 12 octobre 2017 ;
- Suite à deux ateliers d'écriture les jeudi 25 janvier et mardi 6 février 2018 ;

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est d'avis que :

Le projet de Plan Climat Air Énergie présenté par l'exécutif parisien propose des objectifs ambitieux. Le Conseil Parisien de la Jeunesse **adhère à la vision globale formulée par le Plan** : lutter contre le réchauffement climatique est une problématique sur laquelle il convient de mobiliser l'ensemble des acteurs de la société.

Ainsi, le Plan prend la mesure de l'ampleur des chantiers à poursuivre ou bien à mettre en œuvre, ainsi que l'impératif de les mener collectivement. Le chapitre sur les actions de **plaidoyer** est à cet égard particulièrement important. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse attendent de la Ville de Paris qu'elle **mette en œuvre tous les efforts nécessaires pour convaincre les autres acteurs institutionnels et privés d'adhérer à ce projet**, en particulier lorsqu'il s'agit pour la municipalité de plaider auprès de l'État le transfert de compétences en matière d'urbanisme.

Les axes stratégiques détaillés dans le Plan recouvrent les différents secteurs socio-économiques sur lesquels la transition écologique doit être opérée, **à l'échelle parisienne mais également métropolitaine**. Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime, en effet, que le périmètre d'action doit être le plus large possible et a noté qu'un grand nombre de propositions invitent à accélérer la construction de la métropole dans le sens d'une plus grande solidarité territoriale. Enfin, si une réflexion était menée par la Ville de Paris sur **l'avenir du boulevard périphérique** dans les années à venir, **le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait y être associé** comme cela était prévu par la lettre de saisine adressée par la Maire de Paris le 2 décembre 2015.

Concernant le thème de **l'énergie**, les objectifs complémentaires de transition énergétique et de réduction de la consommation vont dans le sens d'un besoin urgent d'aller vers des modèles plus durables. Le Conseil Parisien de la Jeunesse tient à valoriser les mesures du Plan permettant de **diversifier les modes de production** mais aussi de **maitriser la consommation** et notamment :

- **Soutenir les activités d'autoproduction d'énergie**, à travers les coopératives citoyennes, par exemple, qui démontrent au quotidien leur capacité à s'organiser collectivement sans passer par les modèles traditionnels de distribution.
- **Apporter une aide supplémentaire au Chèque Énergie** délivré aux ménages les plus précaires. Selon le Conseil Parisien de la Jeunesse, cette aide pourrait être généralisée à d'autres catégories de la population en situation de précarité (séniors, étudiants, etc.) et proportionnée au type de fournisseur d'électricité choisi. Il s'agirait de permettre aux personnes de souscrire à une offre d'électricité verte sans qu'elles aient à subir les tarifs aujourd'hui plus importants que ceux des offres d'électricité traditionnelles.
- **Développer les systèmes intelligents dans les lieux publics**, avec des systèmes d'éclairage qui s'activent quand ils détectent la présence de quelqu'un ou qui permettent de varier l'intensifi-

cation lumineuse selon les horaires. Ce développement de systèmes intelligents d'éclairage pourra s'appuyer sur la mise en place d'un **service public numérique de la donnée**. La maîtrise de la consommation énergétique doit aller de pair avec l'interdiction de pratiques que l'on peut questionner aujourd'hui comme l'éclairage des vitrines des commerces toute la nuit ou le chauffage des terrasses ouvertes. Le Conseil Parisien de la Jeunesse propose de développer un **Plan Lumière** qui consisterait en un levier essentiel dans la réduction de la consommation d'énergie.

- **Soutenir la recherche visant à développer de nouvelles sources d'énergies renouvelables**, notamment la recherche en biologie sur les micro-algues, sur la transformation de déchets organiques (par exemple les matériaux alternatifs au bois de chauffage comme le marc de café, la méthanisation des déjections humaines, etc.), ou encore sur la faisabilité et la pertinence du développement d'hydroliennes dans la Seine.

En matière de **mobilité**, le Conseil Parisien de la Jeunesse tient à exprimer **quelques réserves concernant la faisabilité d'une dédieselisation totale du parc automobile à horizon 2030**. Il est néanmoins **favorable à la poursuite de cet objectif**. Il paraît alors primordial d'accélérer la mise en œuvre des mesures permettant de :

- **Renforcer le soutien aux initiatives facilitant les modes de déplacement partagés**, notamment pour les trajets courts et les mobilités pendulaires. La proposition de réserver des voies aux véhicules partagés sur les voies rapides pourrait être expérimentée dès à présent. L'idée d'instaurer un péage inversé ou positif, où les automobilistes qui ne prennent pas leurs voitures sont rémunérés, pourrait être étudiée.
- **Valoriser les aides incitant au remplacement des véhicules polluants** pour les professionnels et les particuliers. Cette valorisation pourrait passer par la mise en place d'un guichet unique ou bien la mise à disposition d'un simulateur sur le même modèle que celui des prestations sociales.
- **Poursuivre les efforts en matière d'offres alternatives à la voiture** en proposant des **espaces publics davantage pacifiés et propices aux mobilités douces**, en améliorant par exemple la visibilité et la sécurité des pistes cyclables. Cette dimension pourrait par ailleurs être mieux valorisée dans le Plan. Les offres alternatives à la voiture doivent également passer par le **soutien au développement de transports en commun**, notamment en réinvestissant dans un projet de transport collectif fluvial qui s'intégrerait au Pass Navigo et en proposant un ticket de transport qui permette de faire une correspondance métro/bus. Enfin, le plan pourrait aller encore plus loin en proposant une étude sur la gratuité des transports en communs parisiens comme cela a été mis en œuvre dans d'autres communes françaises.

Les sections du Plan concernant les **bâtiments**, et plus particulièrement **l'éco-rénovation**, et **l'urbanisme**, comportent des pistes intéressantes selon le Conseil Parisien de la Jeunesse qui est **sensible aux propos du Plan sur la solidarité entre les quartiers et la précarité énergétique**. Il tient ainsi à valoriser les solutions proposant de :

- **Renforcer les actions d'isolation des bâtiments** par l'accompagnement des acteurs privés et des individus. L'action de l'administration parisienne pour rénover son propre parc immobilier peut-être salué.
- **Poursuivre la recherche sur les matériaux** adaptés aux différents types de bâtiments présents à Paris, tenant compte notamment de la complexité pour rénover le bâti ancien (par exemple les façades haussmanniennes).
- **Poursuivre les actions de végétalisation** (verticale, Plan Arbre, etc.) engagées par la Ville qui ont pour avantages de rendre visibles les transformations de l'espace public. La végétalisation pourrait être utilisée comme un moyen d'améliorer le cadre de vie de certains quartiers qui sont encore trop peu attractifs aujourd'hui, mais aussi de mieux lutter contre les îlots de chaleur et contre l'imperméabilisation des sols.
- **Développer la nature en ville sous toutes ses formes**, notamment grâce au Plan Biodiversité de la Ville de Paris qui fait également une place à la faune. Cela permettrait de développer certaines activités comme le pâturage en milieu urbain, à l'instar de la ville d'Aubervilliers.
- **Fournir à la Ville de Paris les outils juridiques** nécessaires à la mise en application des dispositions relatives aux performances énergétiques et environnementales du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui manque aujourd'hui de contrôle et de moyens de sanctions.

Enfin, les sections relatives à **l'alimentation** et à **la gestion des déchets** rejoignent des propositions émises par le Conseil Parisien de la Jeunesse dans ses travaux précédents sur la propreté et le tri à Paris. Elles mettent particulièrement en avant l'importance de **responsabiliser les Parisiens** en agissant sur leurs **comportements** et leurs **modes de consommation** tels que :

- **Sensibiliser au réemploi et au recyclage** en développant par exemple le nombre de recycleries sur le territoire.
- **Développer le nombre de halles alimentaires** dans les arrondissements. Ces lieux devraient valoriser le plus possible les producteurs bio et/ou ceux vendant en circuits courts.

- **Produire en ville**, en développant des filières agricoles et permacoles urbaines en hauteur ou souterraines.
- **Multiplier les actions de sensibilisation** au bio et aux régimes moins carnés, en ciblant particulièrement les enfants et les jeunes. Cette piste, déjà testée dans les établissements scolaires, est un levier efficace qui doit être intensifié.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est également **favorable à la stratégie de résilience et d'adaptation aux changements climatiques** présentée dans le projet. Il retient particulièrement les mesures de lutte contre les épisodes caniculaires et contre la pollution de l'air dans l'espace public mais aussi dans les transports en commun. Des expérimentations de filtration de l'air pourraient être engagées dès à présent.

La Ville de Paris propose dans son projet une **gouvernance transparente et la plus ouverte possible**. Elle propose également de mettre en place plusieurs outils de suivi permettant à chacun de s'informer et de visualiser les avancées dans la mise en œuvre des différents axes du plan. Cette possibilité de suivi, et la **possibilité pour le Conseil Parisien de la Jeunesse d'être associé à ce suivi à travers un « conseil citoyen digital », est particulièrement appréciée** par les membres. Ils souhaiteraient également pouvoir être représentés par quelques un de ses membres au sein des différents comités (techniques, d'évaluation, etc.) qui seront créés.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse **apprécient également la proposition de créer une fonction d' « Ambassadeur du Climat »** et d'y être associés. Néanmoins, cette fonction doit rester volontaire et mériterait d'être mieux définie.

En conclusion, le cadre général offert par le projet de Plan Climat Air Énergie correspond aux attentes du Conseil Parisien de la Jeunesse qui souhaite voir la mise en œuvre rapide de certaines mesures particulièrement en matière d'énergie et de mobilités.

## ANNEXE 4 : LETTRE DE RÉPONSE DE CÉLIA BLAUDEL (MAI 2018)

**MAIRIE DE PARIS**



**Célia BLAUDEL**

Adjointe à la Maire de Paris  
chargée de l'environnement,  
du développement durable, de l'eau,  
de la politique des canaux  
et du plan climat énergie territorial

N/Réf : CB/AC/CA

Paris, le **28 MAI 2018**

Objet : Réponse à l'avis rendu par le Conseil Parisien de la Jeunesse sur le nouveau Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

J'ai pris connaissance de l'avis sur le nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris que votre Conseil a rendu en février dernier, conformément aux saisines que vous a adressées la Maire de Paris le 25 janvier 2017 et le 12 décembre 2017.

Je tiens à vous remercier de cette contribution, et plus largement de votre implication sur ce sujet d'une importance décisive pour les générations futures que vous représentez. La concertation d'envergure qui a permis la construction de ce Plan, et au cours de laquelle vous avez formulé des recommandations, avait pour objectif de nourrir un document exhaustif, accessible et pertinent. Votre adhésion à la vision globale qu'il porte montre que ce but a été atteint, et vient récompenser l'investissement des équipes de la Ville.

Votre avis est d'autant plus apprécié qu'il dénote une excellente compréhension des enjeux et des stratégies mises en place, c'est donc avec une grande attention que nous considérons vos remarques et suggestions de priorités.

Parmi les sujets que vous avez identifiés, je peux d'ores et déjà vous confirmer notre implication sur chacun d'entre eux. Ainsi, l'action à l'échelle de la Métropole s'est concrétisée par l'adoption du Plan Climat Air Énergie Métropolitain, en phase avec notre document, mais aussi par le lancement de projets partagés, comme celui d'une plateforme de compensation carbone. Le soutien aux énergies renouvelables, en particulier citoyennes, s'incarnera bientôt dans de premiers déploiements. De même, dès cet été 2018, la stratégie de résilience et en particulier la lutte contre les phénomènes caniculaires sera mise en avant, par exemple dans la mise en place et la promotion des parcours de fraîcheur urbains.

.../...

Je relève également vos réserves sur la faisabilité de certains objectifs, tels que l'interdiction des moteurs diesel en 2024. Je veux ici vous réaffirmer notre détermination à respecter les engagements pris, à court comme à long terme, dans ce nouveau Plan Climat. Nous comptons pour cela sur le travail des services de la Mairie mais aussi, comme vous le notez, sur l'engagement des citoyens parisiens et de nos institutions partenaires. De plus, nous rendrons régulièrement compte des avancées effectuées et des efforts restant à fournir devant les différents comités de suivi qui seront très prochainement installés. C'est tout naturellement que nous intégrerons des membres de votre Conseil au sein de ces comités.

Dans l'attente d'échanger à nouveau avec vous sur la mise en œuvre de ce Plan Climat,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, l'expression de mes salutations distinguées.

*Merçi par votre compréhension !  
Bonne soirée,  
Célia*

**Célia BLAUEL**

Conseil Parisien de la Jeunesse

## ANNEXE 5 : RECOMMANDATIONS DU CPJ POUR L'AMÉLIORATION DES OUTILS DE PARTICIPATION CITOYENNE DE LA VILLE DE PARIS (SEPTEMBRE 2017)

### Conseil Parisien de la Jeunesse

#### Travail de réflexion sur les améliorations à apporter aux outils de participation citoyenne de la Ville de Paris

Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 25 janvier 2017,

- Suite à la rencontre avec Pauline VÉRON, adjointe à la Maire de Paris en charge de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi, le jeudi 4 mai 2017 ;
- Suite aux rencontres avec le Service de la Participation Citoyenne de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires le mercredi 10 mai 2017 et le jeudi 15 juin 2017 ;
- Suite à une séance de test de la plateforme [idee.paris](http://idee.paris) le mardi 30 mai 2017 ;
- Suite à une rencontre avec les volontaires en Service Civique mobilisés sur la participation citoyenne par la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires le mercredi 7 juin 2017 ;

#### EST D'AVIS QUE :

La Ville de Paris a développé des outils de participation citoyenne variés, qui donnent la possibilité aux Parisiens de s'exprimer de différentes manières sur les politiques qu'elle met en œuvre et de s'impliquer dans la vie de la Cité. Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime qu'il serait possible de mieux valoriser ces outils, notamment en montrant aux Parisiens en quoi ils sont complémentaires les uns des autres. Les membres du CPJ considèrent également que les outils de participation en ligne doivent être construits pour compléter une participation des citoyens en présentiel, lors de réunions pouvant prendre des formes variées.

Concernant la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent formuler plusieurs pistes de réflexion :

1. Il serait envisageable d'élargir les critères d'obtention de la carte afin de permettre à l'ensemble des citoyens impliqués dans la vie parisienne d'y avoir accès. Il pourrait être envisagé de proposer une carte dont le sens et les contenus s'adaptent à différents détenteurs :
  - La carte pourrait permettre d'attester d'un engagement citoyen à Paris et serait accessible à la fois aux Parisiens et aux non-Parisiens engagés dans la capitale. À chaque fois qu'une personne s'engagerait dans un dispositif de participation de la Ville, la Carte Citoyenne-Citoyen lui serait proposée. Cela permettrait, par exemple, aux 20% de membres du Conseil Parisien de la Jeunesse qui ne vivent pas à Paris mais qui y étudient, y travaillent ou y ont une activité sociale régulière de pouvoir également être reconnus comme « citoyens de Paris ».
  - Pour les habitants de Paris, la carte pourrait faciliter l'accès aux services qui leur sont réservés et remplacerait les autres cartes existantes (comme c'est déjà le cas pour les bibliothèques). La Carte Citoyenne-Citoyen pourrait également exister en version dématérialisée et numérique, libre à l'usager Parisien de choisir le format imprimé ou numérique.
2. Il devrait être organisé davantage d'événements citoyens dans le cadre de la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris. À cet égard, l'idée d'organiser des rencontres entre les élus et les habitants, autour d'un café ou d'un petit-déjeuner par exemple, devrait être relancée. Pour les événements les plus importants, il serait souhaitable d'informer les détenteurs de la

carte par SMS.

3. Les horaires des événements devraient être davantage adaptés aux différents publics, avec notamment plus d'événements le soir et le week-end, afin de donner accès aux événements au plus grand nombre.
4. Une cérémonie de remise de la carte pourrait être organisée tous les mois ou tous les deux mois. Les demandeurs pourraient alors choisir entre un envoi à leur domicile ou une remise de la carte lors d'une cérémonie. Celles-ci cérémonies pourraient se faire dans chaque mairie d'arrondissement en présence des élus.
5. Dans les écoles, la Carte Citoyen-Citoyenne de Paris pourrait être remise aux enfants par le directeur ou la directrice en début d'année dans le cadre d'une cérémonie citoyenne symbolique plutôt que d'être envoyée par voie postale aux parents.
6. Afin de mieux communiquer auprès des Parisiens sur l'existence de cette carte, les agents de la Ville de Paris au contact du public devraient être davantage formés afin d'être en capacité de présenter la carte aux usagers.

Pour donner envie aux Parisiens de s'engager encore plus, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse proposent également :

1. De créer des liens entre les plateformes : par exemple, quand un Parisien propose une idée sur [idee.paris](http://idee.paris) il pourrait lui être proposé de participer à des actions similaires menées par des associations qui sont répertoriés sur la plateforme [jemengage.paris](http://jemengage.paris).
2. De modifier l'onglet « Je m'engage ! » de [paris.fr](http://paris.fr) afin de souligner le lien entre toutes les plateformes de participation de la Ville de Paris. Il s'agirait de présenter tous les outils de participation et de montrer en quoi les différents outils se complètent. La présentation des outils serait axée sur les besoins des usagers avec des rubriques telles que « Je veux participer à une concertation », « Je veux proposer une idée au budget participatif », « Je veux commander ma carte citoyenne », etc. Pour gagner en cohérence, le design des différentes plateformes devrait être harmonisé.
3. De développer une application mobile qui ferait la synthèse de toutes les plateformes et tous les sites de participation de la Ville de Paris.
4. Le projet de Civic Hall présenté au CPJ le jeudi 4 mai 2017 par Pauline VÉRON est intéressant mais le CPJ estime que l'Hôtel de Ville de Paris doit garder une place centrale dans la vie citoyenne parisienne, de même que les mairies d'arrondissement. Il s'agirait de favoriser les rencontres des citoyens et des élus dans ces lieux.

Le champ d'exploration des outils de la participation citoyenne ne se limitant pas à la Carte Citoyen-Citoyenne et aux plateformes numériques, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse poursuivront leur travail et formuleront d'ici quelques semaines d'autres recommandations relatives notamment au Budget Participatif Parisien.

## ANNEXE 6 : RÉPONSE DE PAULINE VÉRON (NOVEMBRE 2017)

**MAIRIE DE PARIS** 

**Pauline VERON**  
Adjointe à la Maire de Paris  
chargée de la démocratie locale,  
de la participation citoyenne,  
de la vie associative et de la jeunesse  
Conseillère de Paris et du 9<sup>e</sup> arrondissement

Paris, le **30 NOV. 2017**

Madame, Monsieur,

Conformément à la saisine que vous a adressée la Maire de Paris le 25 janvier 2017, vous avez formulé plusieurs préconisations visant à apporter des améliorations aux outils de participation citoyenne de la Ville de Paris.

J'ai bien reçu votre note que j'ai lue attentivement. Je tiens à vous remercier pour votre implication et à vous féliciter pour la qualité du travail que vous avez fourni. Vos recommandations pertinentes nourrissent notre réflexion pour renforcer les dispositifs de participation citoyenne à Paris.

Depuis 2014, avec Anne Hidalgo, nous avons fait de la participation citoyenne une priorité de notre action municipale et une méthode de gouvernance de la Ville. L'évolution du Conseil Parisien de la Jeunesse en est le témoin, et s'ajoute à d'autres outils comme le Conseil des Générations Futures, chargé de réfléchir au Paris de demain, le Budget Participatif Parisien, le plus important au monde (doté d'une enveloppe de 500 millions d'euros), la Nuit des débats ou encore les Kiosques Citoyens.

Votre mission vous a conduit à vous pencher sur trois autres dispositifs parisiens en faveur de la participation citoyenne : la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris, la plateforme d'idéation [idee.paris](http://idee.paris) et le site [jemengage.paris](http://jemengage.paris). Vos conclusions sont particulièrement intéressantes et je tenais à y répondre point par point.

### Sur le développement de la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris

- Vous recommandez d'élargir les critères d'obtention de la carte afin de permettre à l'ensemble des citoyens impliqués d'en bénéficier. Cela est porteur de sens dans la mesure où de nombreuses personnes non-parisiennes s'impliquent à Paris, qu'elles soient bénévoles, étudiantes ou en service civique ou en stage dans les services de la Ville de Paris. J'étudie actuellement, avec les équipes de la Ville, la possibilité de cette ouverture. Je ne manquerai pas de revenir vers vous, une fois qu'une décision aura été prise à ce sujet.

- Vous proposez de multiplier les événements citoyens proposés dans le cadre de la carte citoyenne-citoyen de Paris. Vous avez raison, l'enrichissement du programme et sa diversité sont les clés pour faire de la carte un véritable outil citoyen au-delà de sa portée symbolique. Nous nous attachons depuis la rentrée à mettre en œuvre votre proposition et nous comptons aujourd'hui en moyenne 14 événements par semaine. Nous poursuivons le développement de partenariats pour enrichir l'offre. J'ai également proposé à mes collègues adjoints à la Maire et aux Maires d'arrondissement, d'organiser des cafés-rencontres avec des Parisiens. Conformément à votre recommandation, je veillerai à ce que les événements proposés aux détenteurs de la carte soient accessibles au plus grand nombre notamment grâce à des horaires adaptés aux actifs. Afin de rendre l'offre plus visible, un nouveau site internet sera mis en ligne en janvier prochain.

Hôtel de Ville - 75196 cedex 04  
Tél : 01 42 76 57 71 - Fax : 01 42 76 65 60  
E-mail : [pauline.veron@paris.fr](mailto:pauline.veron@paris.fr)

- Vous recommandez de mettre en place une cérémonie de remise de la carte tous les mois. En parallèle, vous proposez que, dans les écoles, les directrices et directeurs puissent remettre la carte aux enfants lors d'une cérémonie symbolique. L'idée est excellente car elle permettra de mettre en valeur la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris et d'expliquer le contenu auprès de ses détenteurs. Sur votre idée, nous allons organiser dans quelques mairies d'arrondissement une remise de Cartes couplée avec la cérémonie d'accueil des nouveaux Parisiens.

Nous soumettons en parallèle aux directeurs et directrices d'école votre proposition, dont, je l'espère, ils seront heureux de se saisir.

- Vous évoquez à juste titre la formation des agents de la Ville. Grâce à votre proposition, nous prévoyons un atelier de présentation de la carte citoyenne-citoyen de Paris, au catalogue des formations pour les agents de la Ville en contact avec le public. Ces derniers peuvent donc désormais se former à propos de la carte citoyenne.

Sur les plateformes Idees.paris et Jemengage.paris

- Vous proposez enfin de créer des passerelles entre les plateformes Idees.paris et Jemengage.paris. Je suis tout à fait favorable à renforcer les liens entre ces deux outils complémentaires, qui présentent deux faces de l'engagement citoyen et ce projet d'une plus grande cohérence entre nos différents outils dédiés à la participation est actuellement à l'étude. Nous allons en effet, dès 2018, refondre la plateforme idee.paris, afin qu'elle évolue d'une plateforme d'idéation à une plateforme de co-construction des projets municipaux, à tous les stades de leur réalisation.

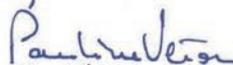
- La page « Participez » sur paris.fr répond désormais à votre ambition de rassembler l'ensemble des leviers de la participation citoyenne.

- Enfin, j'ai pris bonne note de vos recommandations concernant le projet de « Halle civique » et nous avons intégré dans l'appel à projets qui a été lancé et attribué en septembre dernier, vos remarques sur la place importante qui doit être faite aux services municipaux dans ce lieu innovant. La Ville de Paris aura ainsi un espace dédié et le programme est actuellement en cours de construction avec notre partenaire pour l'animation du lieu. Les rencontres entre élus et citoyens y auront, comme vous le soulignez, une place majeure.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des autres suites données à vos préconisations et de vous associer à la mise en œuvre des nouveautés évoquées. Je serai, par ailleurs, heureuse de lire la suite de vos travaux, notamment vos recommandations sur les évolutions possibles du budget participatif parisien.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Merci pour vos précieuses contributions,  
Bonne nuit,  
Bonne nuit,

  
Pauline VÉRON

### Conseil Parisien de la Jeunesse

#### Recommandations sur la propreté et le tri à Paris

Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris dans son courrier du 25 janvier 2017 ;

- Suite à l'intervention de Mao PENINO, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Propreté, lors de la séance plénière du Conseil Parisien de la Jeunesse du samedi 26 novembre 2016 ;
- Suite à la rencontre avec les services de la Direction de la Propreté et de l'Eau le mardi 26 septembre 2017 ;
- Suite à la rencontre avec Mao PENINO, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Propreté le mercredi 4 octobre 2017 ;
- Suite à la visite du Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) le mardi 19 décembre 2017 ;
- Et suite à la visite d'un atelier engins du 20<sup>e</sup> arrondissement ainsi que les locaux de la circonscription fonctionnelle de la Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris, en présence d'Olivier FRAISSEIX, son directeur, le mardi 9 janvier 2018 ;

#### FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

La propreté de l'espace public et le tri sont deux enjeux majeurs qui se situent au croisement du vivre ensemble et de la lutte pour la préservation de l'environnement. Ils engagent à la fois une responsabilité collective et individuelle. Malgré de nombreux efforts, les Parisiennes et les Parisiens, notamment les jeunes, restent encore insuffisamment acteurs de ces sujets.

A l'occasion des rencontres préparatoires à leurs travaux, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont entendu la nécessité à la fois de mobiliser des moyens humains et matériels adaptés à ces enjeux et de faire évoluer les mentalités et les comportements. Ils tiennent, à cet égard, à saluer les efforts de la municipalité dans le déploiement de sa stratégie « Zéro déchet » qui vise à susciter la prise de conscience de toutes et tous.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse reconnaît que communiquer sur un sujet comme celui de la propreté est loin d'être évident. Il estime que poursuivre les efforts en matière de « communication positive » est essentiel mais nécessite également d'envisager d'autres approches complémentaires.

1. La communication de la Ville pourrait **passer par des canaux moins institutionnels** et donner toute sa place à un ton décalé. L'objectif est d'inciter à un meilleur comportement des habitants et des usagers de l'espace public en améliorant leur compréhension des enjeux liés à la propreté et au tri sans pour autant chercher à les culpabiliser et les effrayer. Cela peut s'envisager :
  - En **attirant leur attention sur le mobilier urbain existant** par le biais de messages au ton humoristique. Une réflexion pourrait être menée sur le langage pictographique utilisé et qui parfois génère des incompréhensions sur ce qui peut être trié ou non.
  - En **ciblant les lieux problématiques** faisant souvent l'objet de dégradations ou de dépôts sauvages **et en y déployant des messages de communication décalés** sur les murs, mobiliers urbains, jalonnement, etc. Ces lieux pourraient être recensés grâce à l'expérience des agents de propreté sillonnant les rues et en s'appuyant sur l'expertise d'usage des habitants. L'objectif est d'assurer une présence de la collectivité dans ces espaces afin qu'ils ne soient pas considérés comme abandonnés. Cette action viendrait en complément des lieux où la Ville expérimente des dispositifs urbains destinés à lutter contre ces incivilités : pose de jardinière, urinoirs intelligents, peinture éblouissante, etc.
  - En **investissant les réseaux sociaux** et en y développant des outils adaptés aux applications utilisées par les jeunes, telles que Snapchat ou Instagram (filtres, formats courts, gif animés, etc.) et en s'appropriant les codes visuels de la propreté : le balai, l'uniforme des « hommes verts » de la DPE, les poubelles.

- En **s'appuyant sur les influenceurs du web** qui accepteraient de prêter leur notoriété à une campagne de sensibilisation du public.
  - En **poursuivant les actions de soutien au Street Art** comme vecteur d'embellissement de l'espace public mais également comme outil de revalorisation de certaines rues ou quartiers et de lutte efficace contre les tags.
2. Un **travail spécifique sur le mobilier urbain** pourrait être expérimenté pour à la fois rendre la collecte plus efficace et inciter à de meilleurs usages :
- En **s'appuyant sur l'approche émergente des nudges** dont l'objectif est de capter l'attention du public et de faire évoluer son comportement de manière ludique et incitative (cendriers de sondage et poubelles ludiques).
  - En **recherchant une plus grande cohérence entre les différents modèles de réceptacles de propreté** (gares SNCF, stations RATP, poubelles domestiques, corbeilles de rue). Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse estiment que le manque d'uniformisation en matière de couleur et de signalétique nuit à la lisibilité de ces dispositifs. Par ailleurs, les usagers ne connaissent pas nécessairement les efforts de tri déployés par ces différentes structures ou institutions, ce qui ne les incite pas, en retour, à faire des efforts individuels.
  - En **explicitant davantage les usages recommandés et les sanctions encourues sur le mobilier urbain**, notamment dans le but de lutter contre les idées reçues. Il est par exemple fait référence ici aux appréhensions des fumeurs à jeter leur mégot dans les corbeilles de rue de peur que celles-ci prennent feu.
  - En **testant des systèmes de consignes pour le verre ou le plastique dans les lieux de passage** (de type centres commerciaux ou gares) : il ne s'agirait pas de revenir à un système donnant lieu à une rétribution instantanée mais de la différer en permettant un cumul de points pouvant être échangés contre des avantages ou des prix. Le système de rétribution pourrait aussi être porté à une échelle collective sous forme de loterie.
3. La responsabilisation des individus doit également passer un **soutien accru aux acteurs déjà engagés sur la propreté et le tri**. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse tiennent à saluer les associations qui se sont pleinement investies pour apporter des solutions.
- Ils proposent de **développer les interventions de ces associations dans les écoles du primaire et les établissements du secondaire et de les étendre aux établissements de l'enseignement supérieur**. Ces interventions permettent de promouvoir ces acteurs auprès des élèves et des étudiants ces acteurs du tri et de les inciter à le devenir eux-mêmes.
  - **L'organisation de grandes opérations de type « Paris, fais-toi belle » est une approche** intéressante que le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite voir être poursuivie. Un travail pourrait par ailleurs être engagé avec les associations et les organisations qui utilisent l'espace public pour organiser leurs activités (événements festifs ou sportifs, manifestations, etc.) pour qu'elles contribuent à organiser le nettoyage de l'espace utilisé en mobilisant leur adhérents et usagers, comme le font les associations qui veillent à la préservation des littoraux ou des montagnes. Les personnes ainsi sensibilisées pouvant, à leur tour, devenir des ambassadeurs de la propreté auprès de leurs pairs.
  - **Le Conseil Parisien de la Jeunesse regrette que le dispositif des « Ambassadeurs du tri » soit encore trop peu connu**. Le développement d'initiatives permettant de multiplier les actions de médiation et de sensibilisation - mobilisant à la fois des professionnels, des associations et des citoyens - devrait être soutenu. Les interventions pourraient être concentrées sur des temps spécifiques : le midi, la nuit, lors de temps festifs, etc.
  - **Enfin, les nouveaux lieux tels que les recycleries, qui s'inscrivent dans une démarche de réduction des déchets**, gagneraient à être encore mieux connus du public.
4. **Le Conseil Parisien de la Jeunesse tient à souligner l'importance de la nature en ville**. De plus en plus plébiscitée par les Parisiens, elle est aussi un vecteur d'amélioration du sentiment de bien-être en ville et contribue à rendre les usagers plus attentifs à leur environnement.
- **Les actions menées par la Ville en matière de collecte des déchets alimentaires et de développement du compostage sont appréciées par les membres du CPJ**. Elles vont dans le sens des nouveaux usages qu'il appartient aux Parisiennes et aux Parisiens d'acquiescer. Les différentes possibilités de compostage gagneraient à être mieux connues et leur utilité mieux valorisée.
  - **Soutenir les initiatives alliant végétalisation et embellissement de la ville** est éga-

lement un levier incitatif pour les Parisiennes et les Parisiens (exemple : concours de balcons fleuris, pieds d'arbres végétalisés, etc.) qu'il convient d'activer.

- **En mettant en place un système de parrainage d'arbre par les écoles primaires**, dans le but de sensibiliser les enfants à l'entretien des espaces végétalisés à proximité de leur école.

**5. L'information sur les équipements de tri mis à disposition des Parisiennes et des Parisiens doit être intensifiée.**

- Les immeubles d'habitation ne disposant pas de toutes les poubelles permettant de trier papier et verre **pourraient indiquer l'implantation des conteneurs les plus proches**. De même, un travail pourrait être engagé avec les bailleurs dont les logements collectifs ne disposent pas tous de système de tri, c'est le cas notamment de certaines résidences étudiantes ou de foyers de jeunes travailleurs.
- Un **outil de géolocalisation de ces points de collecte** pourrait également être développé ou bien figurer parmi les filtres disponibles sur la carte interactive disponible sur Paris.fr. L'utilisation de ces informations géographiques pourrait être encouragée par leur mise à disposition dans le cadre de la politique d'*open data* de la Ville.
- Le Conseil Parisien de la Jeunesse trouve que les **outils de communication développés par la Ville de Paris** (par exemple, les disques de tri, les cendriers portatifs, etc.) sont utiles mais qu'ils pourraient faire l'objet de diffusions plus régulières, notamment auprès d'une population jeune.

## ANNEXE 8 : RÉPONSE DE MAO PÉNINOU (AVRIL 2018)



**Mao PENINOU**  
Adjoint à la Maire de Paris  
Chargé de la Propreté, de l'Assainissement,  
de l'Organisation et du Fonctionnement  
du Conseil de Paris  
Conseiller du 19<sup>ème</sup> arrondissement

MJC

Sous-Direction de la Propreté

06 AVR. 2018

ARRIVÉE

Nos réf. : MP/KB/SD/N° 2018 - n°60

Paris, le : - 4 AVR. 2018

Madame, Monsieur,

En tant que membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, vous avez été sollicités par la Maire de Paris pour étudier les questions de la propreté et du tri dans la capitale. Vous vous êtes réunis régulièrement pour consulter des professionnels, pour visiter leurs lieux de travail et pour interroger des élus en charge de ces questions. Vous avez analysé l'ensemble des problématiques que soulèvent la propreté et le tri des déchets à Paris. Les recommandations que livre votre assemblée constituent l'achèvement d'un travail rigoureux qui témoigne de votre engagement pour notre ville. Je souhaite vous remercier vivement pour l'ensemble de vos actions.

Nous partageons de nombreux constats. Les moyens mis en place par la Ville de Paris sont ambitieux. Les agents de la Direction de la Propreté et de l'Eau fournissent un travail de qualité et s'emploient à faire de notre espace public un espace propre et accueillant. En ce sens, ils ne reçoivent pas toujours, comme ils sont en droit de l'attendre, le concours des Parisiennes, des Parisiens, des visiteurs et des usagers.

Pour autant, nous pouvons améliorer certains aspects de la politique municipale. Comme vous le soulignez, il est nécessaire de renforcer la sensibilisation du public. C'est le sens de la nouvelle campagne de communication que nous avons lancée cette semaine. Elle se veut engageante afin d'inciter chacun à adopter les gestes appropriés. Il nous faut également développer nos actions de pédagogie : les corbeilles installées sur l'espace public sont pensées pour recevoir les mégots de cigarettes éteints. L'information livrée aux touristes mérite d'être approfondie, et nous réfléchissons à traduire des documents pédagogiques en langues étrangères. Enfin, nous souhaitons investir de nouveaux médias, particulièrement ceux qui sont consultés par les publics jeunes et adolescents.

Le matériel de nettoyage et le mobilier urbain continuent d'évoluer. Paris compte actuellement 40 stations trilib', nous allons installer 1 000 stations supplémentaires au cours des deux prochaines années pour encourager le tri des déchets. Cet effort constitue un changement d'échelle important. D'autre part, la ville renouvelle régulièrement le parc des engins de la DPE afin qu'ils restent performants et répondent à nos engagements en matière de GNV. De nouvelles installations intégreront des aspects innovants à l'instar des *nudges*. Ces dispositifs, parmi lesquels des cendriers pédagogiques, doivent amener les usagers à modifier leurs comportements.

Par ailleurs, nous organisons une fois par an une grande opération de nettoyage participatif pour sensibiliser les habitants. Cette année, la Journée du Grand Nettoyage aura lieu **samedi 9 juin**. Ce jour-là, nous proposerons aux mairies d'arrondissement, aux associations, aux conseils de quartier, aux Parisiennes et aux Parisiens de devenir acteurs de la propreté de leur ville en organisant une action ponctuelle de nettoyage sur le lieu de leur choix. Ils pourront proposer un nettoyage citoyen en signalant leur action via l'adresse suivante : [www.paris.fr/propreté](http://www.paris.fr/propreté). Le Conseil Parisien de la Jeunesse est cordialement invité, s'il souhaite prendre part à cette journée de mobilisation.

Nous encourageons vivement la participation citoyenne parce que nous sommes collégalement responsables de la propreté à Paris. C'est ensemble, en réunissant les efforts de chacun, que nous rendrons Paris plus propre.

Je reste très attaché aux observations que vous pourrez être amenées à formuler à l'avenir et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

*En vous remerciant encore de votre engagement et de vos  
cortes reflexions -*

Mao PENINOU

Hôtel de Ville - 75196 Paris cedex 04  
Tél. : 01 42 76 54 69 - Fax : 01 42 76 57 75  
E-mail : mao.peninou@paris.fr

### Conseil Parisien de la Jeunesse

#### Recommandations sur les bibliothèques de la Ville de Paris

27 avril 2018

**Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris dans son courrier du 25 janvier 2017,**

- Suite à la rencontre avec Bruno JULLIARD, Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge de la culture, le samedi 2 décembre 2017 lors d'une séance plénière du Conseil Parisien de la Jeunesse ;
- Suite à la rencontre avec le bureau des Bibliothèques de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris le mardi 30 janvier 2018 ;
- Suite à la visite de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris le samedi 3 février 2018 ;
- Suite à la visite de la Médiathèque de la Canopée des Halles le samedi 10 février 2018 ;
- Suite à la visite de la Médiathèque Assia Djebar le samedi 17 février 2018 ;
- Suite à la rencontre avec des volontaires en Service Civique en mission dans les bibliothèques parisiennes le jeudi 8 mars 2018 ;
- Suite à la rencontre avec le cabinet de Bruno Julliard le jeudi 5 avril 2018 ;

#### EST D'AVIS QUE :

Les bibliothèques sont des **lieux de culture, d'échanges, de partages et d'accès aux livres pour tous**. Ils doivent rester des lieux ouverts et accessibles à tous les publics. C'est pour cela qu'une attention particulière doit être portée à la **signalétique** et à la **mise en accessibilité de ces lieux**.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite que les Parisien-ne-s **puissent s'approprier leurs bibliothèques** et y **être des acteurs plus que des consommateurs**. À cet égard, les bibliothèques devraient renforcer leur mission de lieux permettant la rencontre et l'échange, tout en restant centrées sur l'accès aux livres et à la culture.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse considère que les bibliothèques ont tout le potentiel pour devenir des lieux **de partage des savoirs, d'émancipation et de développement de l'esprit critique** et peuvent contribuer au **développement de nouveaux usages et de nouvelles pratiques**. Les attentes des usagers doivent y être encore davantage prises en compte afin d'en faire des équipements **inclusifs** et de véritables **lieux de vie**, ouverts sur le quartier et aux associations locales, loin des images et représentations surannées.

1. Pour renforcer leur rôle de **lieux de rencontres, de développement personnel** permettant notamment **l'émancipation des citoyens**, les bibliothèques pourraient :
  - **devenir des lieux de formation entre usagers**, où ces derniers auraient la possibilité de proposer des ateliers en fonction de leurs connaissances et leurs compétences (ateliers sur la recherche d'emploi, initiations aux outils numériques, aide aux démarches administratives, coaching sur la prise de parole en public...);
  - **se rapprocher des Espaces Publics Numériques et des tiers-lieux** qui proposent de former à de nouveaux savoirs (codage, développement de jeux vidéo). Ces tiers-lieux, qui peuvent prendre des formes variées représentent un levier important de développement économique local ;
  - **contribuer à sensibiliser aux bonnes pratiques citoyennes et durables** en organisant la redistribution des livres qui ne sont plus empruntés pour éviter leur destruction ou encourager le troc et la circulation de livres entre particulier ;
  - **proposer des ateliers en lien avec les établissements scolaires** pour inciter les jeunes à venir dans les bibliothèques, en organisant, par exemple, des ateliers à destination des lycéens pour les aider à réaliser leurs travaux personnels ou à préparer leurs examens ou en lien avec les programmes scolaires.

2. Davantage d'événements pourraient être **organisés dans les bibliothèques et prendre des formes diverses** :
- au **sein des bibliothèques** : troc de livres, rencontre avec des auteurs sur propositions des usagers, etc. ;
  - **hors-les-murs** : un événement dans l'espace public pour distribuer des livres destinés au rebut sur le modèle des distributions de végétaux, en investissant des lieux en décalage avec l'univers traditionnel des bibliothèques, par exemple au Cimetière du Père Lachaise où sont enterrés de nombreux écrivains ;
  - lors de **grands événements parisiens**, par exemple Nuit Blanche, en organisant simultanément une « Nuit des bibliothèques » ;
  - en proposant **des ateliers de vulgarisation des savoirs**, scientifiques par exemple, en lien avec des journées nationales existantes (Fête de la science, Jour de la Terre, etc.).
3. Il est également important de **prendre en compte au mieux les attentes et les envies des Parisiens et Parisiennes**, en leur donnant la parole mais aussi en les faisant participer davantage à la vie de leur bibliothèque. Cela peut passer notamment par :
- le développement d'**outils permettant d'avoir une meilleure connaissance des besoins et envies des usagers** (enquête annuelle, boîtes à idées ludiques) ;
  - la possibilité pour les usagers de réaliser des **actions de bénévolat au sein de leur bibliothèque** (accompagnement scolaire, lors d'événements ponctuels, pendant les vacances, lectures de contes aux enfants..) pour mieux les impliquer dans la vie de leur bibliothèque et pour maintenir le lien social et renforcer les liens intergénérationnels ;
  - l'organisation de « **Bibliomix** » qui s'inspirerait du modèle des « Muséomix » et qui consisterait à donner la **possibilité à des usagers de concevoir et prototyper des expériences ou projets innovants** dans le cadre d'un marathon créatif de plusieurs jours. Cela pourrait par exemple permettre aux usagers de créer du mobilier innovant pour leur bibliothèque. Des équipements de proximité (Espaces Paris Jeunes, centres sociaux, établissements scolaires, etc.) pourraient être associés à cette démarche.
4. Les bibliothèques doivent poursuivre leur **mutation numérique pour correspondre aux nouveaux usages**, notamment des jeunes. Elles doivent, en outre, jouer **un rôle d'accompagnement** de ces mutations qui influencent le rapport des citoyens au livre et à la lecture. Cela peut s'envisager en :
- assurant la portabilité de la carte de bibliothèque sur smartphone ;
  - donnant une **meilleure visibilité à la page dédié aux bibliothèques sur Paris.fr** et sur les **sites des mairies d'arrondissement** afin que les Parisiens puissent être mieux informés de l'existence des bibliothèques parisiennes et de leur offre ;
  - proposant **un site dynamique multiplateforme qui centralise toutes les informations sur les bibliothèques** et permette une plus grande personnalisation en fonction des goûts et des intérêts des lecteurs, l'inscription à des newsletters thématiques, etc. ;
  - donnant accès à des ouvrages numérisés sur le modèle de Gallica via le site des bibliothèques municipales.
  - permettant aux lecteurs, **lorsqu'ils empruntent des livres, d'accéder à différents services**: pouvoir disposer de la version numérique du livre emprunté, avoir accès aux commentaires et notes des bibliothécaires et lecteurs sur les livres ;
  - valorisant **l'existence de certains équipements** au sein des bibliothèques : prêt de liseuses, multiplier les prises électriques sur les postes de travail, améliorer l'Internet sans fil, etc. ;
  - proposant également une **offre unique permettant d'accéder à l'ensemble des ressources payantes proposées dans les bibliothèques** (il existe aujourd'hui plusieurs offres). La **gratuité des supports CD et DVD pourrait être étendue aux jeunes de moins de 30 ans.**

## ANNEXE 10 : RÉPONSE DE BRUNO JULLIARD (JUN 2018)

**MAIRIE DE PARIS** 

**Bruno JULLIARD**  
Premier Adjoint à la Maire de Paris  
chargé de la culture  
et des relations avec les mairies d'arrondissements

Paris le, **05 JUIN 2018**

Chères et chers membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Vous avez bien voulu m'adresser une note de recommandations sur les bibliothèques de la Ville de Paris, élaborée à l'issue de plusieurs mois de rencontres, de visites et d'analyses.

Je vous remercie pour la qualité de cette contribution, qui démontre une très bonne compréhension des enjeux de la lecture publique à Paris tout en formulant des propositions originales et concrètes. Je suis particulièrement sensible à vos réflexions sur le rôle des bibliothèques en matière de développement personnel et d'émancipation des citoyens.

Soucieux que vos travaux enrichissent la politique municipale de lecture publique, j'ai transmis vos recommandations à la Directrice des Affaires culturelles afin que ses services en étudient les modalités de mise en œuvre.

Je vous prie de croire, Chères et chers membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, à l'assurance de mes sincères salutations.

  
Bruno Julliard

Hôtel de Ville - 75196 Paris cedex 04  
Tél : 01 42 76 58 57 - Fax : 01 42 76 45 50

## ANNEXE II : RECOMMANDATIONS DU CPJ SUR LE PATRIMOINE (JUIN 2018)

### Conseil Parisien de la Jeunesse Recommandations sur le patrimoine Juin 2018

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris dans son courrier du 12 décembre 2017 ;

- suite à l'intervention de Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge du Patrimoine, devant le Conseil Parisien de la Jeunesse réuni en séance plénière le samedi 2 décembre 2018 ;
- suite à une rencontre avec les services de la Direction des Affaires Culturelles le mardi 15 mai 2018 ;
- suite à une rencontre avec Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge du Patrimoine, le jeudi 17 mai 2018 ;

FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

Le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) adhère à une **définition large de la notion de patrimoine**. Celle-ci englobe le « patrimoine matériel » du territoire parisien, y compris les bâtiments industriels et les espaces naturels, mais également le « patrimoine immatériel » qui comprend les éléments constitutifs d'une « identité Parisienne » tel que les cafés, les bouquinistes, la gastronomie, etc.

Les membres du CPJ souhaitent que les jeunes Parisien-ne-s s'approprient leur patrimoine à la fois grâce à une meilleure valorisation de mesures déjà existantes et par la mise en place de nouvelles mesures.

1. Le CPJ salue la recherche de **nouvelles formes de médiation** par la Ville de Paris dans le cadre de l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine et souhaite qu'elle se poursuive au-delà de ce rendez-vous annuel.

Ces nouvelles formes de médiation pourraient faire appel à d'autres disciplines culturelles et artistiques, telles que le spectacle vivant, ainsi qu'à des pratiques innovantes sur le plan technologique et ludiques :

- en organisant des représentations artistiques dans les différents lieux patrimoniaux ou bien en généralisant les manifestations événementielles, nocturnes notamment, sur le modèle des « *escapes games* » et des « *murders parties* » qui permettent d'aborder la question du patrimoine de manière ludique ;
- en poursuivant la politique de transformation de bâtiments industriels en lieux culturels ;
- en utilisant le *vidéo-mapping* pour animer un lieu et « révéler » son histoire.

2. En matière de **médiation culturelle**, les visites et balades urbaines sont des outils efficaces et appréciés du public. Les *greeters* ces amateurs d'arts et d'Histoire pourraient alors jouer le rôle de guide et être davantage mis en valeur dans la communication de la collectivité.

Lors de sa contribution au projet de Schéma de développement touristique de la Ville de Paris<sup>1</sup> en 2016, le Conseil Parisien de la Jeunesse avait notamment proposé la création de parcours dans les quartiers de la capitale peu fréquentés par les touristes.

Des « visites intergénérationnelles » pourraient être l'occasion de diversifier les publics en associant, lors de sorties scolaires, des enfants et des seniors des clubs du CASVP.

3. La valorisation du patrimoine pourrait également passer par des **outils numériques mis à disposition des habitants** permettant d'accéder aux informations historiques relatives aux lieux :

<sup>1</sup> <https://api-site-cdn.paris.fr/images/97180>

- en utilisant davantage les dispositifs de la réalité augmentée permettant de reconstituer ou de visualiser un lieu à différentes époques historiques ;

- en utilisant les écrans interactifs des abribus pour diffuser des informations sur le patrimoine environnant ;

- en développant une application qui proposerait des itinéraires culturels dans la ville sur le modèle des applications de randonnées.

4. En complément des panneaux « Histoire de Paris » existants, la visibilité du patrimoine pourrait **être renforcée dans notre quotidien** en utilisant d'autres types de supports implantés en ville, notamment dans les transports en commun. Un partenariat avec Ile-de-France Mobilités pourrait être développé afin d'afficher dans les rames le patrimoine « traversé » par les lignes de métro.

5. Par ailleurs, dans le cadre de son travail sur les modalités de transmission de la mémoire, le Conseil Parisien de la Jeunesse<sup>2</sup> avait proposé de **matérialiser les événements historiques liés à la Libération de Paris sur les lieux où ils se sont produits**. Cette proposition pourrait être adaptée au patrimoine.

6. Afin que les jeunes Parisien-ne-s puissent mieux s'approprier leur patrimoine, les membres du CPJ proposent que soit remis aux jeunes de 16 ans un « carnet de visite » à l'occasion de leur recensement.

7. Permettre aux Parisien.ne.s de s'approprier leur patrimoine, c'est également leur **donner la possibilité de contribuer à son financement** :

- en réservant une partie des fonds générés par les locations de salles et établissements culturels à la conservation du bâti ;

- en développant les visites payantes de chantier lors de constructions ou de réhabilitation ;

- en allouant une partie du budget participatif parisien à des opérations liées au patrimoine.

8. Dans le prolongement de ces propositions, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont réfléchi à un **ensemble de mesures qui pourraient être expérimentées lors de prochaines Journées du Patrimoine**, notamment à l'occasion du projet d'évènement nocturne, sur lequel travaille la Direction des Affaires Culturelles, autour des ponts de la Seine. Ce projet offrirait ainsi aux Parisien.ne.s la possibilité de se promener sur une dizaine de ponts au cœur de Paris dans le périmètre reconnu comme Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse proposent que cette **déambulation puisse être libre**, sans itinéraire précis, et permette aux participants de découvrir une **anecdote liée à chacun des ponts traversés**.

Afin de permettre à tous les publics de participer à cet évènement, des dispositifs ludiques pourraient être imaginés, avec par exemple un système de carnet pour enfant à tamponner après chaque traversée d'un pont. Pour permettre une identification de tous les ponts, un jeu de lumières de couleurs différentes pourraient être mis en place sur chacun d'entre eux. En fonction des contraintes de chaque espace, différentes formes de médiation pourraient être proposées :

- des orateurs costumés proposant des présentations de quelques minutes dans une mise en forme. Ces médiateurs pourraient être des étudiants en histoire de l'art, en théâtre, ou en architecture ;

- des projections d'images sur les arcades des ponts ainsi qu'un habillage sonore et musical en rapport avec le lieu (par exemple avec la chanson « Rive Gauche » d'Alain Souchon) ;

- des visuels permettant de visualiser les évolutions du pont et de son quartier à travers les époques.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse tient à exprimer son enthousiasme et sa disponibilité à travailler sur les enjeux liés au patrimoine et souhaite être associé aux réflexions futures que la municipalité pourrait engager sur le sujet.

<sup>2</sup> <https://api-site-cdn.paris.fr/images/97181>

## ANNEXE 12 : RÉPONSE DE VÉRONIQUE LEVIEUX (AOÛT 2018)

**MAIRIE DE PARIS** 

**Véronique LEVIEUX**  
Adjointe à la Maire de Paris  
Chargée du Patrimoine  
Conseillère de Paris et du 2<sup>ème</sup> arrondissement

Paris, le 31 août 2018

Nos réf. : VL/AE/CG 48-2018

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de vos propositions relatives au patrimoine, formulées suite à la saisine qui vous a été adressée par Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris, le 12 décembre 2017.

Je tiens à vous remercier pour le travail que vous avez accompli ces derniers mois et qui démontre votre fine connaissance des enjeux patrimoniaux. J'ai particulièrement apprécié, lors de nos échanges, votre dynamisme et votre curiosité qui transparaissent aujourd'hui dans la diversité de vos recommandations.

En premier lieu, vous formulez plusieurs préconisations en matière de médiation, visant à mettre en relation des publics, dans leur diversité, avec l'offre patrimoniale parisienne. J'y suis, soyez en assurés, extrêmement sensible.

Actuellement, la Ville de Paris organise régulièrement des manifestations culturelles dans des sites patrimoniaux. À titre d'exemple, nous mettrons prochainement l'accent sur l'île Saint-Louis, poumon historique et patrimonial de notre ville, à l'occasion de la Nuit Blanche 2018. Nous continuerons également d'accompagner des événements, comme Paris Face Cachée, qui permettent aux Parisiens de découvrir des lieux patrimoniaux habituellement fermés au public, sous un angle atypique et original.

Aussi, fortement attachée à l'idée de promouvoir notre patrimoine auprès des différents publics, je me suis rapproché des services du CASVP pour échanger avec eux quant aux actions qui pourraient être mises en place à destination de leurs usagers, conformément à votre recommandation.

Corollairement à cette dernière, vous proposez également de promouvoir notre patrimoine auprès des jeunes Parisiens. Je tiens, à ce sujet, à vous informer de l'existence de la carte citoyenne, dont la création a été décidée en 2015 par la Maire de Paris, Anne Hidalgo. Cette carte, proposée automatiquement à tous les écoliers parisiens, permet notamment à leurs détenteurs de découvrir gratuitement plusieurs sites à caractère patrimonial.

Plus généralement, vous préconisez de promouvoir et de rendre visible le patrimoine parisien, que ce soit dans l'espace public ou au travers d'outils numériques.

Actuellement, nous sommes en train de mettre en place plusieurs promenades patrimoniales, dans les 16<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, suites à des projets qui ont été plébiscités dans le cadre du budget participatif. En outre, la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris a récemment développé plusieurs parcours artistiques et patrimoniaux, à l'exemple de celui sur les œuvres d'Eugène Delacroix.

Hôtel de Ville  
Esplanade de la Libération - 75196 Paris cedex 04  
Tél : 01 42 76 52 76  
E.mail : veronique.levieux@paris.fr

Je tiens aussi à vous informer que, suite à votre suggestion, je me suis récemment rapprochée de la RATP, pour réfléchir à des moyens de mieux signaler la proximité de sites patrimoniaux ou de périmètres classés, comme les Rives de Seine, inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le développement des outils numériques, comme outils de médiation, est également au cœur de notre réflexion, comme en témoignent plusieurs expérimentations menées en ce sens sur les rives de Seine et la place de la Bastille. En outre, certains projets sont également en cours de réalisation, je pense notamment au *Référentiel et Cartographie de l'Archéologie Parisienne* (R&CAP) du pôle archéologique de la ville de Paris qui ambitionne de rendre visible son travail de recherche au grand public, sous la forme d'une *webmap* qui sera prochainement disponible sur le site de la Ville de Paris.

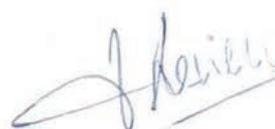
Vous formulez aussi la préconisation de donner la possibilité aux Parisiens de contribuer au financement du patrimoine. Cette possibilité existe déjà que ce soit à travers l'outil du budget participatif, qui permet chaque année la réalisation de plusieurs projets patrimoniaux, ou à travers la politique mécénale de la Ville de Paris, de son Fonds de dotation, ou de tiers, comme la Fondation du Patrimoine.

Concernant les Journées Européennes du Patrimoine 2018, je vous confirme que nous accorderons une attention toute particulière aux ponts de Paris qui contribuent, de par leur singularité et leur caractère remarquable, à la richesse exceptionnelle du patrimoine des rives de Seine à Paris, inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. En effet, nous avons développé à cette occasion un parcours libre, à travers un dépliant qui mettra en dialogue l'histoire des arts avec l'histoire de Paris et de ses ponts. En outre, nous avons confié à des artistes la création de plusieurs affiches sur cette même thématique qui s'accompagneront d'un dispositif de médiation numérique permettant à chacun de découvrir l'histoire des principaux ponts de Paris.

Enfin, je tiens à vous informer que les services de la Ville de Paris prendront très prochainement votre attache pour vous proposer la visite d'un chantier de restauration d'un édifice patrimonial de la Ville de Paris, conformément à mon engagement pris lors de nos échanges.

Je termine ce courrier par vous informer que j'ai également transmis, pour information et remarques, vos propositions à Claire Germain, Directrice des Affaires Culturelles de la Ville de Paris.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, l'expression de mes salutations distinguées.



Véronique LEVIEUX

Le Conseil Parisien de la Jeunesse

### Conseil Parisien de la Jeunesse Recommandations pour la 2<sup>e</sup> feuille de route du Plan Économie Circulaire Juillet 2018

**LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 12 décembre 2017.**

- Suite à une rencontre avec l'Agence d'Écologie Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris le jeudi 24 mai ;
- Suite à une rencontre avec le cabinet d'Antoinette GUHL, adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à l'économie sociale et solidaire, à l'innovation sociale et à l'économie circulaire, le mercredi 30 mai ;
- Suite à une visite de la ressourcerie « La Petite Rockette » (11<sup>e</sup>) et à une rencontre avec des représentants du Réseau Francilien du Réemploi (REFER) le mardi 20 juin ;
- Suite à une visite de la « Ressourcerie du Spectacle » le lundi 25 juin ;
- Suite à une visite des « Canaux », maison des économies solidaires et innovantes, le vendredi 29 juin.

#### FORMULE LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES :

Ainsi que le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a déjà eu l'occasion de le dire à l'occasion de son travail sur le plan Climat de la Ville de Paris, le **défi que représente la transition du modèle économique actuel vers celui de l'économie circulaire** est l'un des principaux enjeux des décennies à venir.

Après avoir pris connaissance du Plan économie circulaire et de ses deux premières feuilles de route, les membres du CPJ ont pris conscience des problèmes posés à chaque phase du cycle de vie des services et biens de consommation. Conscient qu'il existe des difficultés à intégrer le processus de l'éco-conception dans la fabrication des biens d'aujourd'hui, le CPJ pense que les leviers les plus efficaces se trouvent plutôt dans **les choix de consommation et les comportements des citoyen·e·s**.

Les deux feuilles de routes du plan économie circulaire intègrent des mesures en faveur d'une administration exemplaire. La Ville pourrait ainsi s'appliquer à elle-même les principes qu'elle entend diffuser sur son territoire :

1. **Un premier principe est celui des achats responsables.** Le respect de critères de développement durables devrait être systématique dans la commande publique. De même, **l'élaboration d'une « Charte de l'économie circulaire » à l'attention des prestataires et fournisseurs** de la Ville de Paris pourrait être proposée sur le modèle de la « Charte de l'économie circulaire dans le monde étudiant »<sup>1</sup>. Enfin, la Ville pourrait **travailler plus étroitement avec les acteurs associatifs œuvrant dans le réemploi**, comme les ressourceries, plutôt qu'avec des entreprises lorsqu'elle souhaite renouveler ou réparer son mobilier. Il s'agirait ainsi de limiter au maximum l'achat de produits neuf.

2. La Ville organise de nombreux événements pouvant s'inscrire dans les préconisations de la prochaine feuille de route sur l'économie circulaire. Ainsi, **le CPJ propose que chaque événement municipal tende vers le « zéro déchet »**, c'est-à-dire qu'une démarche soit entreprise pour réduire le nombre de déchets produits et faciliter leur valorisation. Un kit pourrait être proposé aux organisateurs pour les aider à anticiper leurs différents besoins en valorisant, de manière la plus exhaustive possibles, les solutions existantes qui facilitent la limitation de déchets.

3. **Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ont pour ambition d'être exemplaire en terme d'éco-responsabilité et d'être une « vitrine » de l'économie circulaire** en proposant par exemple la revente ou la réutilisation des matériaux utilisés lors de l'événement (petit matériel sportif, constructions éphémères ou démontables, etc.) ou par la présence de solutions de compostage sur les différents sites.

<sup>1</sup> <http://goo.gl/dvmW17>

4. **Le CPJ propose une évolution du service des encombrants.** Reconnu comme un outil puissant de collecte d'objets volumineux, il pourrait en collaboration avec des ateliers de tri et de réparation, permettre à des acteurs du réemploi de profiter de leur collecte et ainsi étudier un projet de création d'une « ressourcerie des encombrants ».

5. Enfin, une action concrète de lutte au quotidien contre le plastique pourrait être expérimentée avec **le remplacement de toutes les machines à café utilisant des gobelets en plastique à usage unique** par des distributeurs permettant d'utiliser d'autres types de contenants (tasses personnelles, contenants réutilisables, gobelets en matières biodégradables, etc.).

Le CPJ propose dans un second temps des mesures de soutien aux acteurs de l'économie circulaire qui sont de puissants relais pour diffuser les principes de ce nouveau modèle. Lors de différentes rencontres de travail, les membres ont constaté un décalage entre les moyens de certains acteurs et la mesure d'impact de leurs objectifs, ainsi qu'une visibilité encore trop limitée de cette communauté.

6. **Une cartographie, interactive et collaborative, de ces acteurs pourrait être créée** sur le site de la Ville de Paris sur le modèle de la plateforme « jemengage.fr » valorisant la nature du service qu'ils proposent. La valorisation de ces acteurs pourrait également passer par **l'organisation d'une « Journée de l'économie circulaire »** en complément du mois de l'ESS déjà organisé par la Ville. Cette journée serait organisée dans différentes structures (établissements scolaires, entreprises, administrations) et donnerait l'occasion à celles-ci de valoriser les mesures qu'elles ont mis en place en matière de réemploi et de recyclage.

7. **Les attributions de subventions pourraient être utilisées comme levier afin de promouvoir les logiques de réemploi dans le secteur associatif.** Ainsi, les aides allouées aux structures comme les ressourceries pourraient être pluriannuelles pour leur permettre de maintenir un niveau d'activité en correspondant aux besoins de leur écosystème. Des conditions de respect de critères d'économie circulaire pourraient être imposées aux autres associations déposant des demandes de subventions, notamment dans le cadre de projets événementiels. Enfin, les locaux disponibles en pieds d'immeubles, gérés par des bailleurs sociaux, pourraient davantage affectés aux associations œuvrant dans le secteur de l'économie circulaire.

8. Les membres du CPJ proposent également que **la Ville de Paris apporte son soutien au projet de monnaie locale** se développant actuellement dans l'Est Parisien. Ce mode de paiement alternatif, qui permet un soutien à l'économie locale, pourrait être proposé à toute structure adhérant aux principes d'une charte de l'économie circulaire.

9. Enfin, il est proposé qu'**une réflexion soit menée avec les partenaires actifs dans la collecte et le traitement des déchets**, tels que le SYCTOM, afin de les accompagner dans une évolution progressive de leur activité.

Le CPJ propose comme dernier volet d'action la sensibilisation des citoyen·e·s. et leur accompagnement vers la « consomm'action » :

10. **Cette sensibilisation pourrait passer par des actions de formation**, comme les Ateliers Citoyens de la Carte Citoyen·ne afin rapprocher le public des experts et acteurs de l'économie circulaire. Par ailleurs, une formation-action pourrait également être envisagée, sur le modèle des « Défis des Familles à Énergie Positive » portés par l'Agence Parisienne du Climat, en proposant aux participants de ne pas générer de déchet durant une certaine période. Des formations au plaidoyer pourraient également être enfin proposées aux consommateurs afin de les mettre en capacité d'interpeller certaines grandes entreprises de distribution ainsi que les institutions.

11. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse estiment que le concept d'économie circulaire est aujourd'hui encore difficile à appréhender. La démocratisation de la culture du réemploi et du recyclage doit passer davantage de communication. **La Mairie de Paris pourrait concevoir une campagne dans laquelle elle s'efforcerait d'en expliciter les termes et concepts.**

12. **Enfin des actions spécifiques aux établissements scolaires pourraient être conduites dans le but d'enseigner les gestes élémentaires aux jeunes générations** selon le même schéma que l'apprentissage du tri. Par exemple, le libre-service pourrait être expérimenté dans les cantines afin d'apprendre aux enfants à ne pas gaspiller, ou bien en organisant un troc de jouets et de livres entre les enfants pour leur apprendre à faire circuler les biens.

4. **Le CPJ propose une évolution du service des encombrants.** Reconnu comme un outil puissant de collecte d'objets volumineux, il pourrait en collaboration avec des ateliers de tri et de réparation, permettre à des acteurs du réemploi de profiter de leur collecte et ainsi étudier un projet de création d'une « ressourcerie des encombrants ».

5. Enfin, une action concrète de lutte au quotidien contre le plastique pourrait être expérimentée avec **le remplacement de toutes les machines à café utilisant des gobelets en plastique à usage unique** par des distributeurs permettant d'utiliser d'autres types de contenants (tasses personnelles, contenants réutilisables, gobelets en matières biodégradables, etc.).

Le CPJ propose dans un second temps des mesures de soutien aux acteurs de l'économie circulaire qui sont de puissants relais pour diffuser les principes de ce nouveau modèle. Lors de différentes rencontres de travail, les membres ont constaté un décalage entre les moyens de certains acteurs et la mesure d'impact de leurs objectifs, ainsi qu'une visibilité encore trop limitée de cette communauté.

6. **Une cartographie, interactive et collaborative, de ces acteurs pourrait être créée** sur le site de la Ville de Paris sur le modèle de la plateforme « jemengage.fr » valorisant la nature du service qu'ils proposent. La valorisation de ces acteurs pourrait également passer par **l'organisation d'une « Journée de l'économie circulaire »** en complément du mois de l'ESS déjà organisé par la Ville. Cette journée serait organisée dans différentes structures (établissements scolaires, entreprises, administrations) et donnerait l'occasion à celles-ci de valoriser les mesures qu'elles ont mis en place en matière de réemploi et de recyclage.

7. **Les attributions de subventions pourraient être utilisées comme levier afin de promouvoir les logiques de réemploi dans le secteur associatif.** Ainsi, les aides allouées aux structures comme les ressourceries pourraient être pluriannuelles pour leur permettre de maintenir un niveau d'activité en correspondant aux besoins de leur écosystème. Des conditions de respect de critères d'économie circulaire pourraient être imposées aux autres associations déposant des demandes de subventions, notamment dans le cadre de projets événementiels. Enfin, les locaux disponibles en pieds d'immeubles, gérés par des bailleurs sociaux, pourraient davantage affectés aux associations œuvrant dans le secteur de l'économie circulaire.

8. Les membres du CPJ proposent également que **la Ville de Paris apporte son soutien au projet de monnaie locale** se développant actuellement dans l'Est Parisien. Ce mode de paiement alternatif, qui permet un soutien à l'économie locale, pourrait être proposé à toute structure adhérant aux principes d'une charte de l'économie circulaire.

9. Enfin, il est proposé qu'**une réflexion soit menée avec les partenaires actifs dans la collecte et le traitement des déchets**, tels que le SYCTOM, afin de les accompagner dans une évolution progressive de leur activité.

Le CPJ propose comme dernier volet d'action la sensibilisation des citoyen·e·s. et leur accompagnement vers la « consomm'action » :

10. **Cette sensibilisation pourrait passer par des actions de formation**, comme les Ateliers Citoyens de la Carte Citoyen·ne afin rapprocher le public des experts et acteurs de l'économie circulaire. Par ailleurs, une formation-action pourrait également être envisagée, sur le modèle des « Défis des Familles à Énergie Positive » portés par l'Agence Parisienne du Climat, en proposant aux participants de ne pas générer de déchet durant une certaine période. Des formations au plaidoyer pourraient également être enfin proposées aux consommateurs afin de les mettre en capacité d'interpeller certaines grandes entreprises de distribution ainsi que les institutions.

11. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse estiment que le concept d'économie circulaire est aujourd'hui encore difficile à appréhender. La démocratisation de la culture du réemploi et du recyclage doit passer davantage de communication. **La Mairie de Paris pourrait concevoir une campagne dans laquelle elle s'efforcerait d'en expliciter les termes et concepts.**

12. **Enfin des actions spécifiques aux établissements scolaires pourraient être conduites dans le but d'enseigner les gestes élémentaires aux jeunes générations** selon le même schéma que l'apprentissage du tri. Par exemple, le libre-service pourrait être expérimenté dans les cantines afin d'apprendre aux enfants à ne pas gaspiller, ou bien en organisant un troc de jouets et de livres entre les enfants pour leur apprendre à faire circuler les biens.

## ANNEXE 14 : PROJET DE VŒU DU CPJ RELATIF À L'ACCÈS DES JEUNES AU LOGEMENT SOCIAL

### Conseil de Paris

#### Séance des ....

#### Vœu du Conseil Parisien de la Jeunesse relatif à l'accès des jeunes au logement social

#### Présenté

**Par Pauline VÉRON, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse**

Considérant la délibération JS-2003-14 autorisant la Maire de Paris à créer un Conseil Parisien de la Jeunesse et la délibération 2014-DJS-322 modifiant les missions et le fonctionnement de l'instance ;

Considérant que le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour mission d'éclairer l'action de la municipalité et a pour objectif de permettre la participation effective des jeunes Parisiennes et Parisiens à l'élaboration des politiques publiques de la Ville et d'éclairer celle-ci dans les décisions qu'elle est amenée à prendre en tenant compte des besoins et des attentes de l'ensemble des jeunes Parisien.ne.s ;

Considérant l'article 14 du règlement intérieur du Conseil de Paris qui dispose qu'une fois par an, le Conseil Parisien de la Jeunesse a la possibilité d'émettre un vœu afin d'interpeller le Conseil de Paris ;

Considérant l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui affirme le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour le logement ;

Considérant que de nombreuses personnes, notamment des jeunes, sont contraints de vivre dans des surfaces trop petites, parfois dans des conditions indignes ;

Considérant que l'accès au logement est l'une des préoccupations premières pour 29 % de jeunes tel que le montrait l'étude sur les attentes des jeunes Parisien.ne.s vis-à-vis des pouvoirs publics commandée par le CPJ en 2015. Les situations sociales de ces derniers restent précaires pour certains malgré la multiplicité des dispositifs parisiens d'aide à l'accès au logement ;

Considérant que Paris connaît une tension immobilière très forte et que la demande de logement est supérieure à l'offre, les propriétaires imposant des conditions contraignantes aux jeunes, en matière de garants, de justification d'une situation professionnelle stable, etc. ;

Considérant que les modifications du barème de l'APL et la décision du tribunal administratif de Paris d'annuler les arrêtés mettant en œuvre l'encadrement des loyers ne favorisent pas l'accès des jeunes au logement privé ;

Considérant que les jeunes Parisien.ne.s qui aspirent à leur autonomie connaissent une période de cohabitation chez leurs parents de plus en plus longue et que malgré l'envie de rester sur Paris certains n'en ont plus les moyens ;

Considérant que la Ville de Paris a développé différentes aides au logement pour les jeunes (aide au logement étudiant, soutien aux foyers de jeunes travailleurs, etc.) mais que celles-ci ne couvrent pas l'ensemble des situations existantes ;

**Sur proposition des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, le Conseil de Paris émet le vœu :**

Que la Ville de Paris facilite l'accès des jeunes Parisien·ne·s au logement social en expérimentant des dispositifs assouplissant l'entrée dans le parc social pour une durée temporaire :

- En élargissant les dispositifs tels que la colocation intergénérationnelle ou la colocation solidaire ;
- En donnant la possibilité à tout demandeur de logement social d'indiquer son souhait de vivre en colocation ;
- Ou bien en donnant la possibilité à un locataire du parc social d'utiliser la plateforme de la future bourse d'échange d'appartement pour accueillir un colocataire ;
- En mettant en place des baux de courte durée sous forme de colocations pour les étudiants ou jeunes actifs qui n'ont pas la possibilité de se loger en foyer de jeunes travailleurs ou en résidence étudiante.

Que la Ville de Paris intègre dans sa contribution au Programme Métropolitain de l'Habitat une part plus importante de construction de petites surfaces (F1) afin de répondre à la demande croissante de personnes seules ne pouvant se loger dans le parc privé. Une attention particulière pourrait être portée à l'équilibre du nombre logements sociaux construits entre les arrondissements de la capitale. Ainsi que la construction de nouvelles formes de logements tels que les logements modulaires sur les modèles des containers ou des *tiny house*.

Que le système de cotation, outil qui permet aujourd'hui une meilleure objectivation des attributions de logements, soit appliqué dans tous les arrondissements afin de garantir une meilleure transparence et équité entre les demandeurs.

Que la prochaine évolution de la plateforme LOCannonces intègre des améliorations, dans la mesure où elle contribue à limiter le phénomène de refus d'un logement par un demandeur et qu'elle correspond aux usages de nombreux jeunes parisiens pour rechercher un logement. Ainsi ce service pourrait être perfectionné, par exemple, avec la mise en ligne systématique de photographies des logements disponibles, ainsi que la publication d'offres plus adaptées aux jeunes demandeurs tels que des petites surfaces ou en donnant la possibilité de constituer des colocations.

Qu'un travail associant le Conseil Parisien de la Jeunesse soit mené sur la communication et la valorisation de tous les dispositifs existants pour se loger à Paris à destination des jeunes (en créant, par exemple, un baromètre du logement social des jeunes). Une réflexion pourrait également être engagée sur l'image des dispositifs de résidences sociales, par exemple les foyers de jeunes travailleurs, qui souffrent parfois d'une perception négative par certains jeunes.

## ANNEXE 15 : INTERVENTION DE MARIANA DIAMANTINO DE SOUZA OLIVEIRA (AVRIL 2018)

Mesdames et Messieurs les Délégué(e)s,

Je m'appelle Mariana Diamantino de Souza Oliveira, j'ai 28 ans, je suis Brésilienne d'origine et à présent également Parisienne par vocation. Il y a 3 ans et demi je suis venue à Paris pour continuer mes études de droit et relations internationales et aujourd'hui je suis doctorante en droit comparé à l'Université Paris Panthéon-Sorbonne et je mène des recherches sur la responsabilité sociétale des entreprises transnationales.

Quand on m'a posé la question du pourquoi m'engager dans la vie publique en tant que membre du Conseil Parisien de la Jeunesse, je n'ai pas pu m'empêcher de penser à moi adolescente, qui souhaitait dès lors contribuer à la construction d'un monde meilleur et plus inclusif. Pour arriver à cela, je crois qu'il faut déjà essayer de comprendre le monde tel qu'il fonctionne aujourd'hui pour envisager un avenir mieux adapté à nos défis présents et futurs. M'engager dans le CPJ m'est donc précieux dans ce sens où il me rapproche de la machine administrative, souvent complexe et parfois très obscure.

J'ai saisi donc l'opportunité de m'engager dans la vie publique parisienne à travers cette instance consultative, qui existe depuis 15 ans et qui a pour but d'associer les jeunes Parisiens à l'élaboration des politiques municipales ; de mieux prendre en compte les besoins et les attentes de ces jeunes; et d'imaginer des solutions pour les accompagner vers l'autonomie.

Il est fort probable qu'en ce moment vous vous demandez qu'est-ce qu'une Brésilienne fait au Conseil Parisien de la Jeunesse. Et je vous réponds que ce fait non négligeable est justement l'une de ses plus belles qualités. Le CPJ est **inclusif** car il permet à tout jeune Parisien d'y candidater, la seule condition étant d'habiter, étudier, travailler ou avoir une activité sociale régulière à Paris, sans aucune imposition de conditions de nationalité. Dans une ville si cosmopolite comme Paris, qui reçoit tous les ans des milliers de personnes, surtout des étudiants étrangers, ce choix politique s'avère très important et unique par rapport à l'exercice de la citoyenneté parisienne. Le CPJ est aussi **équitable** parce que ses membres sont désignés par tirage au sort et sous la base du volontariat. Il est **paritaire** parce qu'il compte toujours 50 hommes et 50 femmes. Enfin, il est **organisé** car il fait partie de l'administration de la Mairie de Paris et, par conséquent, il compte avec des moyens matériels et de personnels très importants et qui nous permettent d'entretenir une relation étroite avec les agents de la fonction publique.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse reçoit chaque année une lettre de saisine de la Maire de Paris, qui fixe le cadre des travaux en indiquant les sujets sur lesquels la collectivité souhaite recueillir l'avis et les propositions des membres du conseil. Les sujets de la lettre de cette année concernent des thèmes tels que l'organisation des jeux olympiques et paralympiques 2024 ; la modernisation et le développement du réseau des bibliothèques municipales ; l'accès égal à la vie nocturne, parmi d'autres.

A titre d'exemple, le CPJ a rédigé en février 2018 un Avis sur le Plan Climat Air Énergie portant sur des sujets comme la transition énergétique ; l'éco-rénovation des bâtiments; et la stratégie de résilience et d'adaptation aux changements climatiques.

Au-delà des rapports et des avis, le CPJ a un pouvoir d'auto-saisine lui donnant la possibilité d'émettre, une fois par an, un vœu afin d'interpeller les élus sur un thème

différent de ceux proposés par la lettre de saisine. Ainsi, par exemple, sous la proposition de la promotion de 2014 du CPJ, le Conseil de Paris a pris la décision de faire en 2015 une vaste campagne de communication avec le but de sensibiliser le grand public sur la question du harcèlement de rue.

Le CPJ est l'exemple d'une instance, parmi d'autres, composée par de jeunes ayant compris que, pour remettre en question la politique actuelle, il faut aussi s'engager directement dans l'élaboration des politiques publiques. Cela s'inscrit dans une stratégie de démocratie participative, qui essaie de faire face au sentiment de dépossession des citoyens vis-à-vis des institutions démocratiques traditionnelles. Néanmoins, le CPJ présente des limites, comme bien d'autres conseils de ce type au sein des pays membres de l'OCDE j'imagine, puisqu'il me semble être plus facile de dire en quoi le conseil de jeunes ajoute à la vie de ses membres que de voir en quoi il impacte effectivement sur la vie publique. Il y a donc des ajustements à opérer pour que les conseils de jeunesse contribuent davantage à la démocratie.

J'ai mentionné au début de mon intervention que le CPJ existe depuis 15 ans, mais il a encore du mal à se faire reconnaître aussi bien par les agents publics que par les citoyens Parisiens. Celle-ci reste une question très importante, car une meilleure visibilité et la reconnaissance du travail de ses membres sont des éléments qui influent justement sur le sentiment de légitimité de l'instance et de chacun individuellement à donner son avis. J'estime que les conseils de jeunesse ne manquent pas d'enthousiasme apporté par ses membres. Toutefois, il est très commun de voir les réunions se vider au fil du temps... Je crois que plusieurs aspects y contribuent, comme les faits qu'il ne soit que consultatif et la frustration que cela génère ; qu'on doive concilier les activités de conseillers avec la vie étudiante et/ou de jeunes actifs et qu'on n'ait pas forcément d'indemnisation pour le temps investi au sein de l'instance; et que les moyens alloués à ce dispositif ne soient pas suffisants, surtout en ce qui concerne la communication.

J'ai dit aussi que le Conseil est inclusif, mais il est possible de détacher un profil plus ou moins classique de ses membres, provenant souvent des domaines du droit et des sciences politiques. Très étonnée, je me pose donc la question si le jeune citoyen « ordinaire » n'aurait rien à ajouter aux enjeux de la vie politique.

J'ai mentionné également que le CPJ n'est qu'une instance consultative et les membres restent généralement sur leur faim en ce qui concerne la participation aux prises de décisions. Cela me fait réfléchir si la consultation serait en effet la bonne procédure pour l'engagement des jeunes. Si, d'une part, il est indéniable qu'elle en est un outil, d'autre part, la consultation peut devenir un inconvénient si on s'arrête là. Après quelques mois de participation, je me permets de conclure que ce type de conseil consultatif n'est pas forcément une instance de changement de paradigmes. Je crois donc que d'autres instances délibératives de la société civile, surtout des associations de jeunes activistes travaillant sur de nombreux sujets auraient peut-être plus de vocation à changer et avoir un impact effectif sur la vie de la Ville de Paris et des pays en général. Il faut donc que les conseils consultatifs de jeunesse se rapprochent davantage de ces autres jeunes qui s'engagent déjà dans la vie publique de leurs quartiers, surtout ceux appartenant aux couches populaires. La démocratie représentative ne satisfaisant plus les nouvelles générations (n'oublions pas l'abstention record de 64% chez les moins de

35 ans lors des présidentielles françaises de 2017), il est essentiel donc que les pouvoirs publics profitent des avancements technologiques pour rapprocher les jeunes de la vie politique et de l'état de droit, et il le faut en toute urgence!

Si d'une part l'avenir de la démocratie passe par la facilitation des procédures de démocratie participative, directe ou semidirecte, d'autre part, il est également vital que les pouvoirs publics s'intéressent au renouvellement des classes politiques. Comment veut-on que les jeunes s'engagent davantage dans la vie publique s'ils regardent les parlements et ne s'y identifient pas, si les décisions prises sont pour eux si lointaines ? A travers, par exemple, des programmes de jeunes talents, ou de parrainage au sein des partis politiques, il faut que les pouvoirs publics encouragent les jeunes à rentrer dans la politique et il faut rendre cette porte d'entrée surtout plus démocratique et inclusive.

Enfin, je pense qu'il est souvent dit que la jeunesse est l'avenir d'un pays. Mais je tiens à vous rappeler qu'elle est en fait le présent incontournable de tous les pays du monde.



